

Eine Welt Un solo mondo Un seul monde



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

N°1 / MARS 2011
LE MAGAZINE DE LA DDC
SUR LE DÉVELOPPEMENT
ET LA COOPÉRATION
www.ddc.admin.ch



50 ans DDC – Au-delà de l'aide

Les débuts – L'évolution actuelle et future – Des opinions –
Des interviews – Des critiques et des louanges – Le travail sur
le terrain – Les manifestations du jubilé



Sommaire

HIER ET AUJOURD'HUI



PAYS



INTERVIEWS



PERSPECTIVES



SERVICE



6 50 ans DDC

Un engagement solidaire au service des plus pauvres

Née il y a un demi-siècle, la coopération suisse s'est adaptée constamment aux changements en cours dans les pays en développement et les institutions internationales. Elle a dû également relever de nouveaux défis, comme le sida et le changement climatique.

16 Faits et chiffres

18 Népal – L'aide de la Suisse à un autre pays de montagne

L'engagement a été marqué par la continuité et le changement. Il montre que la coopération s'est elle-même développée au fil du temps.

21 Mali – La décentralisation, un coup d'accélérateur

Présente depuis 1977, la DDC a d'abord soutenu le développement rural et l'amélioration de la santé. Par la suite, ses activités se sont diversifiées.

24 Pérou – Partenaires dans les bons et les mauvais jours

Après 47 ans, les projets bilatéraux de la DDC se termineront fin 2011 et seront relayés par ceux de la coopération économique

27 Bosnie et Herzégovine – Se relever de la guerre et adhérer à l'UE

Dans le cadre de sa coopération avec Europe de l'Est, la Suisse soutient ce pays dévasté par la guerre

30 Le développement a besoin de patience

Le Mozambicain Elísio Macamo, expert en études africaines, exprime un point de vue critique sur la coopération au développement

34 Tôt ou tard, il faudra s'attaquer aux causes de la pauvreté

Le directeur de la DDC Martin Dahinden évoque l'histoire de la coopération, ses résultats et les nouveaux défis qu'elle doit relever

38 De la charité à la coopération « gagnant-gagnant »

La coopération internationale doit se réinventer pour affronter des problèmes d'envergure planétaire

42 L'agenda du jubilé

Expositions, débats, animations de rue, projections de films... De nombreuses manifestations sont prévues en 2011 pour marquer les 50 ans de la DDC.

3 Éditorial

4 Micro-trottoir sur la Suisse humanitaire

40 DDC interne

41 Au fait, qu'est-ce que le développement ?

43 Impressum

Un seul monde est édité par la Direction du développement et de la coopération (DDC), agence de coopération internationale intégrée au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Cette revue n'est cependant pas une publication officielle au sens strict. D'autres opinions y sont également exprimées. C'est pourquoi les articles ne reflètent pas obligatoirement le point de vue de la DDC et des autorités fédérales.

Éditorial



50 ans DDC – Au-delà de l'aide

Promouvoir le développement est un travail de pionnier. Tel un fil rouge, cette réalité a caractérisé l'aide suisse au développement de ses débuts jusqu'à aujourd'hui. Voilà pourquoi l'histoire de la coopération est celle de femmes et d'hommes qui sont capables de se tourner vers de nouveaux horizons et qui n'ont pas peur de franchir des frontières – géographiques, mais aussi intellectuelles ou culturelles.

Cette année, la DDC fête son 50^e anniversaire. C'est en effet le 17 mars 1961 que le Conseil fédéral a nommé le premier Délégué à la coopération technique. Cet événement, qui était en soi une action pionnière, a marqué le début de l'aide publique au développement. Jusqu'alors, la Suisse s'était contentée d'actions éparpillées: envoi de spécialistes, octroi de bourses d'études ou contributions financières à des agences onusiennes. Après la création de la DDC, on a mis en place dans les années 60 des activités plus complètes et à plus long terme. Une véritable gestion de projets a vu le jour, même si le fonctionnement d'alors nous paraît aujourd'hui plutôt désuet.

Durant ces cinq décennies de développement, nous avons enregistré de grands progrès et aussi quelques échecs. Les défis de la coopération ont changé, de même que ses méthodes de travail. L'anniversaire de la DDC nous donne l'occasion de tirer le bilan de nos activités, afin d'y voir plus clair et d'aborder l'avenir avec détermination.

Ce jubilé est aussi une chance en termes de communication. Nous tenons à mieux faire connaître aux Suissesses et aux Suisses les domaines dans lesquels nous travaillons, les valeurs que nous défendons et les défis que nous relevons. Les sondages montrent en effet qu'une forte majorité de la population partage les préoccupations de la coopération au développement, mais qu'elle souhaiterait avoir davantage d'informations sur ses activités concrètes et ses résultats.

En 2011, la DDC sera donc présente dans de nombreuses villes suisses. Elle organisera des conférences, des débats, des expositions itinérantes, des animations de rue et des projections de films. Ces activités seront placées sous le titre «50 ans DDC – Au-delà de l'aide», une formule qui traduit notre volonté de diffuser une notion moderne et complète de la coopération au développement. Certes, les programmes portant sur la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé et le renforcement des institutions démocratiques ont toujours pour but de fournir une aide à des gens qui vivent dans des conditions difficiles. Mais ce n'est pas tout.

Il y a aussi le véritable partenariat. Celui qui consiste à collaborer avec les gens et les pays du Sud et de l'Est afin de trouver des solutions communes à des problèmes qui nous concernent tous: changement climatique, pénurie de ressources, crise alimentaire, conflits, risques écologiques, épidémies, crises du système financier, etc. Aucun État n'est en mesure d'affronter seul ces défis. Nous ne pourrions y faire face qu'en renforçant à tous les niveaux la coopération entre pays industrialisés, émergents et en développement. Avec son économie forte, sa capacité d'innovation et ses solides réseaux internationaux, la Suisse détient de nombreux atouts pour contribuer activement à façonner un avenir durable sur la planète Terre. Et il est dans son intérêt de le faire.

Les 50 ans de la DDC ne sont donc pas juste un anniversaire. C'est aussi une bonne occasion d'entamer un débat et une réflexion sur notre avenir. Nous vous invitons à y participer.

Martin Dahinden
Directeur de la DDC

(De l'allemand)

Micro-trottoir

La Suisse humanitaire, qu'est-ce que c'est ?

Les déclarations ci-dessous font partie de l'exposition interactive *L'autre côté du monde*, qui circulera du printemps 2011 à 2013 en Suisse et à l'étranger. Des interviews ont été réalisées dans la rue à travers tout le pays. On a demandé à des passants ce que signifiait pour eux la Suisse humanitaire. Lieux et dates de l'exposition : www.humem.ch

Beaucoup de gaspillage

«Généralement, je ne fais pas des dons aux grandes organisations. Je préfère aider des petits projets, gérés par des gens dont je



fais parfois la connaissance, car je sais ce que font ces personnes et où elles vont. Je connais personnellement certains anciens collaborateurs de Médecins sans Frontières, par exemple une jeune infirmière : elle a été sur le terrain pendant un an pour s'occuper d'un camp de réfugiés. Pour elle, ce fut une expérience très belle, mais très éprouvante. Je pense que ce genre d'actions est nécessaire, surtout dans les moments de crise. Cependant, il est évident qu'une réflexion lucide à long terme sur la coopération ne saurait se limiter aux situations d'urgence. Les projets doivent aller bien au-delà et agir sur des domaines comme la formation. À mon avis, dans les grandes organisations, il y a encore beaucoup de gaspillage. Je pense notamment aux salaires des experts qui encadrent certains projets.»

Laura de Marco, Bellinzona/TI

Trop de corruption

«En matière d'aide humanitaire,

je trouve que la Suisse officielle fait bien son travail. On l'a vu dernièrement, après le séisme en Haïti. Les citoyens suisses ont aussi versé beaucoup de dons. Mon mari, aujourd'hui décédé, était d'origine mozambicaine. De ce fait, je connais assez bien la situation au Mozambique et au Zimbabwe, où j'ai beaucoup voyagé. Ces pays sont complètement défavorisés. Je trouve que ce serait à leurs gouvernements de faire quelque chose, de faire leur travail. Mais pour le mo-



ment, ils sont dépassés par l'ampleur de la tâche et il y a trop – j'avance le mot, excusez-moi – de corruption.»

Brigitte Andrade, Delémont/JU

Armée humanitaire

«La Suisse s'engage de façon très diverse sur le plan humanitaire ; même l'armée intervient dans ce domaine. Je trouve cela très bien. La Suisse pourrait tout à fait s'engager encore davantage. Sur le plan international, elle a sans doute une excellente répu-



tation humanitaire. Notre neutralité nous permet aussi de mieux proposer une médiation quand il y a en plus des aspects politiques. Je trouve que la Suisse ne devrait en aucun cas dépenser moins d'argent pour l'aide au développement. Personnellement, ma seule crainte est que l'argent alloué se perde dans l'appareil administratif au lieu de profiter aux gens sur place.»

Christian Arber, Gebenstorf/AG

Faire des dons, c'est important

«La Suisse humanitaire ? C'est une Suisse qui aide d'autres pays, d'autres personnes, en leur apportant de l'argent ou des biens matériels. On parle beaucoup de cela. Donc, il doit y avoir de bonnes aides. Oui, je trouve qu'on en fait assez. En tant qu'étudiant, je n'ai pas



trop d'argent, donc je n'ai pas encore fait de dons. À vrai dire, j'incite surtout mes parents à le faire. Mais aussitôt que je commencerai à gagner ma vie, oui, je pense verser des dons. C'est important, parce que si nous étions dans le besoin, je serais content que d'autres

personnes nous aident.»

Valentin Blondel, Crissier/VD

Fais le bien et parles-en

«On connaît l'aide de la Suisse surtout à cause du Comité international de la Croix-Rouge et des bons offices que notre pays fournit régulièrement partout dans le monde. Pour ce qui



est de l'aide au développement, la Suisse ne devrait certainement pas en faire moins – plutôt même davantage. Le montant, en chiffres absolus, n'est pas ce qui compte le plus. Il est surtout important que l'argent soit utilisé de manière durable. J'estime que la DDC fait du bon travail. Mais au lieu de l'accomplir discrètement, à la manière helvétique, elle devrait mieux en informer le public, selon la devise 'fais le bien et parles-en'.»

Hubert Emmenegger, Sempach/LU

Mieux vaut agir par soi-même

«Je m'y connais un peu, puisque j'ai créé une association pour promouvoir l'art africain en Suisse. Je suis partie sur le terrain, au Togo, pour apprendre l'artisanat. Il est plus concret de réaliser quelque chose par soi-même que de faire simplement des dons. On ne sait jamais où



va l'argent. C'est pour cela que je ne donne jamais de l'argent aux ONG. Je ne les connais même pas très bien. Je vends cet art africain en Suisse pour que les Togolais aient des ressources financières et puissent créer par exemple des centres de formation. Cela leur permettrait au moins de se développer via l'artisanat. Mon travail est à 100% bénévole. Donc, on peut dire que c'est aussi un engagement humanitaire.»

Carolina Gulin, Romont/FR

Voir la réalité autrement

«Je pense que la Suisse fait beaucoup pour la coopération au développement. Pas seulement l'État, mais également un grand nombre d'associations. Malheureusement, les énergies investies ne sont jamais suffisantes, parce qu'il existe encore beaucoup de problèmes à résoudre. Je connais de nombreuses personnes qui sont actives au sein d'organisa-



tions non gouvernementales. Moi-même, j'ai travaillé en Ouganda et à Cuba. Ces expériences m'ont donné beaucoup, car on reçoit toujours plus que ce que l'on donne. J'ai eu ainsi la chance de voir la réalité sous un angle différent. À mes yeux, c'est le maximum de ce que l'on peut recevoir. J'aime l'idée d'une coopération fondée sur l'échange de connaissances. Il ne s'agit pas d'aller enseigner n'importe quoi n'importe où, mais de

construire l'avenir ensemble».

Davide Antoniazza, Locarno/TI

Être humanitaire ici comme là-bas

«Quand je pense à la Suisse humanitaire, il me vient à l'esprit des organisations comme la Croix-Rouge qui interviennent à l'étranger en faveur des victimes de catastrophes ou de guerres. Mais on peut aussi qualifier d'humanitaire le fait de s'engager dans un quartier. C'est ce que nous faisons chez nous le



samedi: par différentes actions, nous essayons d'inculquer aux enfants des valeurs comme la gentillesse, la politesse, le fait d'assumer ses actes, le tri des déchets, le respect d'autrui, l'entraide mutuelle, le droit de chacun à participer, etc. Bref, tout ce qui facilite la vie en commun. La Suisse a certes une bonne réputation humanitaire à l'étranger, mais elle la doit plus à ses organisations qu'à la politique. Par rapport à d'autres pays et à ses possibilités, la Suisse donne plutôt trop peu d'argent.»

Denise Arni-Sequin, Langenthal/BE

On pourrait faire plus

«Je ne connais pas spécialement la Suisse humanitaire, mais je connais au moins la Croix-Rouge. La Suisse a une bonne réputation en ce qui concerne



son aide. Mon sentiment personnel est qu'il y a des possibilités de faire plus. Mais on ne le fait pas. Pour quelles raisons? Je ne le sais pas exactement.»

Modite Lekalay, Genève/GE

Eau, nourriture et soins pour tous

«Je crois que la Suisse est très engagée dans l'aide au développement. Quant à savoir si elle en fait plus que d'autres pays, je n'en sais rien; sans doute plutôt moins. Je trouve surtout important que l'humanité prenne soin d'elle-même et qu'elle fasse preuve d'engagement réciproque sur le plan international, indépendamment des nations. La priorité absolue, c'est que tout le monde ait assez d'eau, de nourriture et de soins médicaux pour survivre. En tant qu'étu-



diant, je n'ai malheureusement pas les moyens de donner de l'argent pour le moment, mais par la suite, je le ferai certainement.»

Katja Fotsch, Fribourg/FR

Donner le bon exemple en Suisse

«Nous avons en Suisse beaucoup d'organisations qui fournissent une aide à l'étranger. Le Comité international de la Croix-Rouge ou Caritas, par exemple. Je trouve qu'il vaudrait mieux investir davantage d'argent en Suisse, pour que les personnes les moins solides restent dans le coup et surtout pour donner une perspective aux jeunes. On doit commencer par faire de l'ordre dans son propre pays et ne pas regarder ce qui pourrait être amélioré chez les autres. Si nous sommes un mo-



dèle pour eux, ils reproduiront automatiquement ce que nous faisons de bien. Cela ne sert à rien de donner de l'argent à l'étranger. Ces gens devraient plutôt apprendre de nous ce qu'ils peuvent améliorer. Je donne moi-même de l'argent, mais ici en Suisse, à des familles pauvres par exemple.»

Rosemarie Rechsteiner, Lenggenwil/SG

L'être humain doit changer

«Si je pense à la Suisse humanitaire, la première chose qui me vient à l'esprit est l'organisation Médecins sans Frontières. Il ne suffit pas de donner de l'argent. Nous devons aussi changer de comportement. Mais quand j'observe l'état de la planète, je suis moins optimiste: plus de la moitié du monde vit dans la misère, l'autre dans l'opulence. C'est surtout par le biais de la DDC que la Suisse contribue au développement. L'aide est une bonne chose en soi; malheureusement, c'est un puits sans fond. Quand la Suisse améliore l'approvisionnement en eau dans



un pays africain, c'est bien. Mais une fois que le système est construit, les populations locales ne peuvent souvent pas entretenir les installations, faute de moyens. Pour que cela change de façon durable, les gens doivent se transformer fondamentalement.»

Peter Rindlisbacher, Roggwil/BE

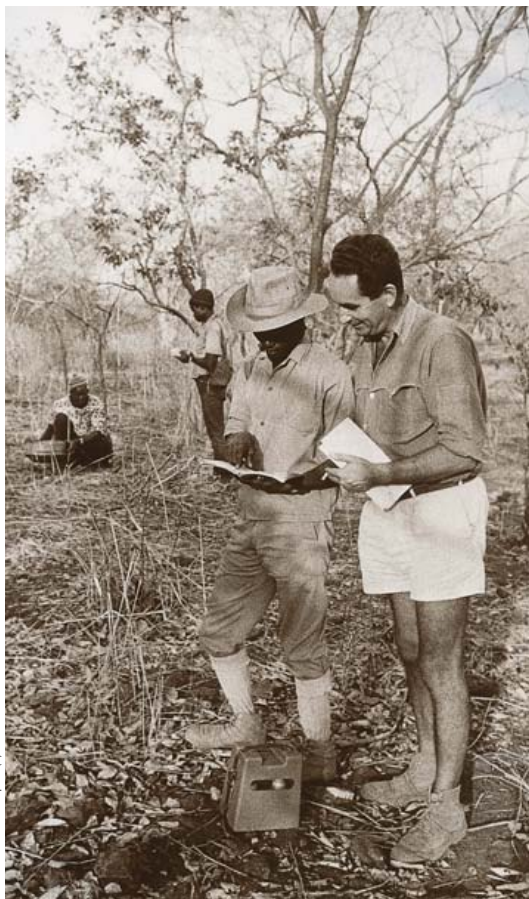


« Je voudrais citer l'historien burkinabè Joseph Ki-Zerbo qui disait 'On ne développe pas, on se développe'. Ce qui importe, ce sont les gens, leurs besoins et leurs droits. Ce qui est en cause, c'est le bien-être et le bonheur de chacun, sa vie, la culture dont il ou elle fait partie, en bref sa dignité humaine. La réalisation de projets de développement – pour mieux protéger la santé, promouvoir l'agriculture, construire des routes, etc. – est certes utile et nécessaire. Toutefois, il n'y a pas de développement durable sans un mouvement qui permet aux hommes et aux femmes d'assumer leurs responsabilités et de défendre leurs droits fondamentaux. »

Immita Cornaz, ancienne responsable de la politique de développement social à la DDC

Un engagement solidaire au service des plus pauvres

La coopération suisse au développement a fait bien du chemin depuis la création en 1961 du Service de la coopération technique. Elle a dû s'adapter constamment aux changements en cours dans les pays en développement et les institutions internationales. Elle a été amenée à relever de nouveaux défis, comme le sida et le changement climatique. La Suisse n'a jamais ménagé sa peine, affrontant résolument les problèmes qui ont surgi durant toutes ces années. De Maria Roselli.



DDC/Archives historiques (2)



Au début des années 60, l'aide bilatérale de la Suisse consistait principalement à envoyer des experts sur le terrain, par exemple pour renforcer les équipes du Programme des Nations Unies pour le développement au Sénégal (à gauche) ou pour former des agriculteurs en Inde (à droite)

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, rien n'est plus comme avant. La destruction, la mort et la détresse ont régné pendant plus de cinq ans. Désormais, on se préoccupe de mettre en place un nou-

vel ordre mondial, basé sur la volonté de vivre en paix. La communauté internationale se rend compte que seuls des contacts étroits et suivis peuvent garantir la paix et que les déséquilibres



Le développement rural a toujours été un axe central de la coopération suisse – comme ici au Burkina Faso

économiques existants entre les États représentent un sérieux potentiel de conflits. Ces considérations vont influencer de manière déterminante l'attitude et les actions de la Suisse qui fonde alors sa politique extérieure sur deux principes : neutralité et solidarité.

Le Don suisse, une collecte à l'échelle nationale

En 1944 déjà, la Confédération lance le Don suisse, une collecte en faveur des victimes de la guerre en Europe occidentale et méridionale. Quatre ans plus tard, elle apporte à certains pays une première « assistance technique ». Les prestations fournies sont de nature très diverse, mais ne s'inscrivent pas – selon les critères actuels – dans une stratégie cohérente. On envoie sur place des experts, provenant pour la plupart de l'EPFZ, qui sont chargés de conseiller des organes étatiques ou des instituts de recherche. Ainsi, des professionnels du tourisme partent pour le Liban et des spécialistes de l'eau pour Ceylan.

L'Inde est elle aussi un des pays bénéficiaires de la première heure : la Suisse y organise notamment des cours d'instruction militaire pour les troupes de montagne. Un autre élément important de l'aide bilatérale est l'attribution de bourses d'études. Entre 1950 et 1960, plus de 900 étudiants, originaires de nombreux pays du Sud, ont ainsi pu séjourner en Suisse afin d'y compléter leur formation scientifique ou professionnelle.

Mais la majeure partie des contributions publiques helvétiques – qui s'élèvent à 4 millions de francs par an, un montant bien modeste même pour l'époque – prennent la voie multilatérale. Elles servent le plus souvent à financer les activités d'organisations onusiennes. À l'époque, l'aide bilatérale aux pays en développement est surtout le fait des œuvres d'entraide privées, issues en majorité des milieux missionnaires.

Intégration de l'assistance technique

L'assistance technique se voit conférer une première base stratégique en 1950, avec son intégration dans deux départements : l'aide multilatérale est confiée à la Division des organisations internationales du Département politique fédéral (DPF, aujourd'hui DFAE) ; de leur côté, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (Ofiamt) et le Délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail, qui relèvent du Département fédéral de l'économie (DFE), se chargent des interventions bilatérales.

Dans les premiers temps, l'assistance technique occupe six collaborateurs au sein de l'Ofiamt et un seul au DPF. La participation de la Confédération à l'aide internationale ne se conçoit alors pas seulement comme un geste humanitaire, mais également comme une contribution au maintien de la paix. Par ailleurs, la Suisse ne fait pas mystère d'une autre motivation plus intéressée : elle veut se faire connaître, elle et sa technologie, en dehors



« En 1960, le mouvement des indépendances des pays colonisés se complétait par celui des États africains. Soudainement, le monde prenait conscience de l'extrême misère dans laquelle vivaient la grande majorité des gens, et aussi de l'interdépendance entre tous. La Suisse a alors décidé de se joindre à l'effort général, en commençant un programme de coopération qui allait avoir son caractère propre : modestie dans l'approche, respect pour nos partenaires, soutien aux initiatives des populations concernées, priorité aux plus pauvres et aux défavorisés, importance des droits humains. Cette coopération au développement est universellement appréciée ; elle a apporté des résultats très visibles. Malheureusement, l'effort général n'a pas été à la hauteur de la tâche et beaucoup reste à faire. »
Jean-François Giovannini, ancien directeur suppléant de la DDC (entre 1992 et 2001), où il était entré en 1968



« Le projet conventionnel de coopération a tout pour plaire : un cadre logique cohérent, des procédures, des ressources... Et pourtant, les tares du 'projet' sont peu à peu devenues pour nous une évidence : ancrage inadéquat dans les sociétés locales, poids disproportionné du Nord, responsabilité locale de surface. Forts de ce constat, nous avons renversé la perspective : il fallait partir non plus de nos visions, de nos moyens, mais bâtir sur l'initiative propre des partenaires, les accompagner dans la durée, au fil d'une pédagogie alliant écoute et rigueur. Telle est la genèse du mouvement paysan ouest-africain qui pèse aujourd'hui sur les politiques publiques. »

Jean-Maurice Delèze,
ancien chef de la section
Afrique de l'Ouest à la
DDC (1993-2005)



Au Népal (ci-dessus et ci-contre), la Suisse s'est beaucoup investie dans la construction de routes et de ponts

des frontières nationales, pour que son économie et son industrie puissent avoir accès à de nouveaux marchés potentiels.

Lorsque le Conseil fédéral institutionnalise l'aide au développement, au début des années 60, c'est qu'il a pris conscience des profondes transformations qui se dessinent à l'échelle planétaire : une puissante vague de décolonisation est en cours. Durant les deux décennies qui ont suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale, cinquante pays africains ont accédé à l'indépendance, dont 17 rien qu'en 1960.

Cette même année, le conseiller fédéral Max Petitpierre met en garde contre l'expansion de l'URSS qui soutient, au-delà de sa sphère d'influence directe, des personnalités comme le leader de la révolution cubaine Fidel Castro ou le premier ministre du Congo Patrice Lumumba. Selon le chef du DPF, la Suisse se doit d'appuyer les efforts de l'ONU contre le sous-développement en Afrique, afin d'empêcher l'extension du communisme.

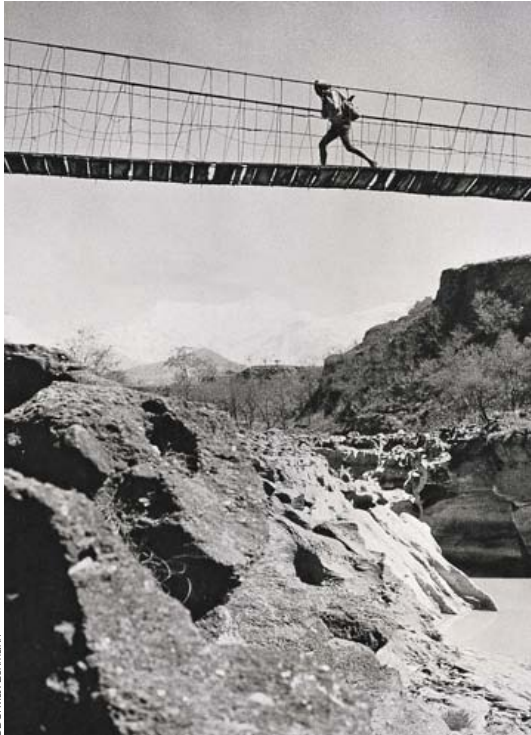
Naissance de la coopération moderne

C'est dans ce contexte que le Conseil fédéral décide le 8 janvier 1960 de réunir sous un même toit ses activités de développement : il crée le Service de l'assistance technique, rattaché à la Division des organisations internationales du DPF. Une nouvelle réorganisation intervient un an plus tard. Le

17 mars 1961, le gouvernement place ce nouveau service sous la direction d'un Délégué à la coopération technique, lequel dépend directement du chef du DPF. Dans la foulée, il modifie également sa dénomination. À l'instar de la pratique suivie aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en France, le Service de l'assistance technique devient le Service de la coopération technique, un terme censé mieux désigner la signification réelle des tâches à accomplir. Cette décision marque la naissance de la coopération au développement « moderne » de la Suisse.

De grands progrès sont dès lors accomplis sur le plan financier et conceptuel : l'aide bilatérale prend de plus en plus d'importance ; elle mobilise 60% des moyens mis à disposition, contre 20% jusque-là. Le premier crédit-cadre prévoit l'engagement de 60 millions de francs sur trois ans. Cependant, le budget de la coopération suisse au développement ne soutient pas la comparaison avec celui d'autres pays donateurs.

Dans les années 60, un vif débat oppose le Sud et le Nord sur le volume de l'aide. Réunis au sein du Groupe des 77, les pays en développement demandent aux nations industrialisées d'augmenter sensiblement leurs apports. Finalement, l'Assemblée générale de l'ONU adopte en 1970 une résolution au terme de laquelle les pays donateurs doivent y consacrer au moins 0,7% de leur revenu national brut (RNB). Aujourd'hui encore, la



DDC/Max Lehmann



DDC/Archives historiques



DDC/Toni Linder

Au Tchad, la DDC a mis l'accent sur la formation du personnel médical (en haut à droite) et en Bolivie sur la production alimentaire

Suisse est loin d'avoir atteint cet objectif. En 2009, son aide s'est chiffrée à quelque 2,5 milliards de francs, ce qui représente 0,47% du RNB.

Aide à un développement autonome

Durant les premières années de la coopération moderne, la majeure partie de l'aide suisse est desti-

née à des États asiatiques, plus précisément au Népal et à l'Inde. Dans un message du 29 mai 1964, le Conseil fédéral fixe ensuite les critères déterminant le choix des pays prioritaires : ceux-ci doivent être petits, afin que l'aide ait un impact et des résultats plus visibles ; la présence d'une colonie suisse active est nécessaire ; enfin, les pays bénéfi-



« Notre coopération au développement aurait pu être organisée de manière plus efficace et économique. Mais elle n'avait pas suffisamment confiance dans ses partenaires. Cela la conduisait à instaurer constamment de nouvelles mesures de contrôle, coûteuses en travail et en argent. De ce fait, la DDC n'a pas pu véritablement traduire dans les faits les principes d'émancipation et d'autonomie qui doivent régir une coopération entre des partenaires placés sur un pied d'égalité. Nous avons toujours pratiqué une coopération basée sur la relation donateur-bénéficiaire. C'est pourquoi la DDC ne pouvait pas promouvoir un développement durable. »

Dino Beti, collaborateur de la DDC durant 32 ans. Il a travaillé à la centrale, sur le terrain et à la Mission suisse auprès de l'ONU à New York.



« La force du Seco a toujours résidé dans sa capacité d'innover – en particulier dans son aptitude à orienter systématiquement l'aide sur les besoins des pays en développement tout en la subordonnant aux intérêts de l'économie suisse d'exportation. La Suisse a fait figure de précurseur à l'échelle internationale pour la suppression de l'aide liée. Il était en outre important de mobiliser des ressources privées en faveur des pays du Sud. Cet objectif restera prioritaire dans la mesure où l'aide ne suffit pas à résoudre tous les problèmes de développement. »

Laurent Guye, ancien chef de la section Promotion des investissements et financements mixtes au Seco



Dans les pays africains frappés par la sécheresse – comme ici au Mali –, les coopérants suisses ont construit de nombreux puits pour assurer aux villageois un approvisionnement en eau potable

ciaires doivent entretenir des relations commerciales et culturelles étroites, ce qui facilite la coopération.

La Suisse applique alors le principe – toujours valable aujourd'hui – de l'aide à un développement autonome. Dans un dépliant paru en 1968, le Service de la coopération technique recourt à un proverbe pour illustrer cette idée fondamentale: « Si tu donnes un poisson à un affamé, tu le nourris un jour. Si tu lui apprends à pêcher, il se nourrira toute sa vie. »

Soutenir les plus pauvres

En 1964, les pays prioritaires de la coopération suisse sont le Rwanda, le Népal, l'Inde, la Turquie et la Tunisie. Ils sont rejoints en 1965 par le Cameroun, le Pérou et le Dahomey (aujourd'hui Bénin). Lorsque le Kenya et Madagascar s'ajoutent à la liste dans les années 70, cela fait de l'Afrique le continent privilégié de l'aide suisse. Ce choix géographique est lié à la crise économique et à la famine provoquée par la sécheresse, deux fléaux qui frappent très durement l'Afrique subsaharienne. Mais il reflète également la volonté de concentrer l'aide sur les pays les plus pauvres. Ce critère d'attribution revêt au cours du temps une importance croissante. Par ailleurs, les projets et les programmes visent systématiquement les catégories

sociales les plus démunies, en particulier les populations rurales.

August R. Lindt, nommé en 1963 à la tête du Service de la coopération technique, va étoffer considérablement l'aide bilatérale. Jusque-là, celle-ci se limitait au soutien ponctuel de projets réalisés par des œuvres d'entraide et des missions suisses. Le nouveau directeur introduit les projets « en régie »: ils sont conçus par le Service de la coopération technique, mais mis en œuvre sur le terrain par des organisations privées ou religieuses. Les dépenses de coopération bilatérale triplent entre 1962 et 1968, atteignant 34 millions de francs par année. Par la suite, elles continueront d'occuper une place privilégiée dans le budget de la DDC. Actuellement, le volume de l'aide bilatérale est deux fois plus élevé que celui de l'aide multilatérale. À la fin des années 60, la coopération suisse s'emploie en outre à renforcer sa présence sur le terrain. Une première antenne locale s'ouvre à Delhi en 1968. Elle est dirigée par Jean-François Giovannini, qui deviendra plus tard le directeur suppléant de la DDC.

Si l'aide bilatérale couvre des domaines très divers, elle reste longtemps axée sur l'économie laitière. Du Népal au Pérou en passant par la Turquie, les coopérants ouvrent des fromageries. Ils veulent surtout offrir aux paysans la possibilité de trans-

former leur lait et de gagner un revenu complémentaire régulier. Agriculture et denrées alimentaires de base constituent d'autres activités prioritaires. Par ailleurs, la Suisse axe sa coopération sur des domaines où elle possède de solides compétences, comme la formation professionnelle, l'industrie des machines et des métaux, le tourisme et la santé.

Le temps du désenchantement et des controverses

«Le développement est une mer agitée, traversée de courants contraires, ardents ou glacés. Il n'est pas toujours facile d'y trouver et d'y maintenir sa route. Bien lointain est le rivage qui nous attend, lorsqu'il ne semble pas s'éloigner au rythme de notre progression.» C'est ainsi que Pierre Aubert, alors ministre des affaires étrangères, s'exprime en 1979 dans le premier numéro de la revue *E+D*, publiée par le Service de la coopération technique. Cette déclaration fait référence aux événements qui ont marqué l'orientation de la coopération dans les années 70. Au début de la décennie, une grave crise secoue l'économie mondiale, mettant en relief l'interdépendance entre nations industrialisées et pays en développement. Ces derniers sont pris dans une spirale de l'endettement qui menace d'annihiler tous les progrès réalisés avec peine. La crise économique et le choc pétrolier de 1973 déclenchent de nouveaux débats.

La Suisse n'échappe pas à ces réflexions. De vives discussions portent sur le rôle de notre pays dans le monde. L'utilité de la coopération traditionnelle est mise en doute. De jeunes politiciens tiers-mondistes affirment que le sous-développement est imputable au comportement des pays indus-

trialisés et au type de relations que ces derniers entretiennent avec ceux du Sud. Leur thèse, qui choque les instances officielles, est largement admise par les œuvres d'entraide. En 1971, celles-ci s'unissent pour former la Communauté de travail Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas, aujourd'hui nommée Alliance Sud.

Cette organisation faitière – à laquelle se joignent ultérieurement Caritas et l'Entraide protestante – va donner des impulsions importantes à la coopération suisse et sensibiliser l'opinion publique aux différentes relations que la Suisse entretient avec les pays du Sud. De plus en plus de multinationales tombent sous le feu de la critique, car leur politique commerciale compromet les résultats de la coopération. Ainsi, Oerlikon-Bührle est dénoncée pour ses livraisons d'armes illégales au Nigeria durant la guerre du Biafra et Nestlé pour ses ventes de lait en poudre destiné aux nourrissons des pays en développement. Les banques, qui font des bénéfices sur le dos des plus pauvres, sont aussi dans le collimateur des tiers-mondistes.

Une loi et des stratégies nouvelles

Mais les critiques viennent aussi de l'autre bord. Les milieux de droite dénoncent un gaspillage des deniers publics. Ils s'opposent à la coopération multilatérale et menacent de combattre l'octroi de crédits par la voie du référendum. Par ailleurs, la gauche refuse que l'on considère les investissements privés comme de l'aide au développement. La nouvelle loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire est débattue pendant trois ans avant de réunir une majorité au Parlement en 1976. Le DPF et le DFE sont chargés de l'appliquer.



«Durant les premières décennies de son existence, la coopération ne s'est occupée que marginalement de la protection de l'environnement. Seuls quelques projets – surtout dans le secteur forestier – abordaient directement ce thème. Il a fallu attendre le début des années 90 et le Sommet de la Terre pour que la DDC accorde davantage d'attention à l'environnement et se donne les moyens d'agir dans ce domaine. Mais les interactions entre pauvreté et dégradation écologique ne cessent de s'accroître. Le changement climatique frappe tout particulièrement les pays en développement, confrontés à de nouveaux et gigantesques défis que la coopération se doit aussi de relever.»
Theo Wiederkehr, collaborateur de la DDC de 1970 à 2000, a été notamment chef des sections Afrique de l'Est et Environnement

Deux époques de l'aide humanitaire aux victimes de séismes : à gauche, des sauveteurs et leurs chiens interviennent dans le nord-est de l'Italie en 1976; à droite, une équipe se prépare à s'enlever pour l'Algérie en 2003





« La création du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe (aujourd'hui Corps suisse d'aide humanitaire, CSA), en 1972, a constitué un défi de taille. Au départ, les interventions devaient se limiter au bassin méditerranéen, mais des accords ont rapidement été signés avec une bonne vingtaine de pays, surtout du Sud. À titre d'essai, nous avons lancé une opération dans la région du lac Tchad, frappée par la famine. La force du CSA, c'est que la Suisse était représentée par une ambassade dans tous les pays. Si une catastrophe survenait, nous recevions ainsi des informations directes et pouvions organiser une aide ciblée. De plus, le corps était très apprécié en Suisse par la population et les politiciens de tout bord. Lorsque nous avons lancé un premier appel pour trouver des volontaires, quelque 6000 hommes et femmes ont répondu. Nous en avons sélectionné un millier. »
 Arthur Bill, fondateur du CSA qu'il a dirigé jusqu'en 1981



Dans les années 70, la coopération au développement a fait l'objet d'un vif débat en Suisse. Plusieurs œuvres d'entraide se sont réunies pour former une communauté de travail (la future Alliance Sud). En 1975, James Schwarzenbach a lancé un référendum contre un prêt de 200 millions de francs à l'Association internationale de développement.



Toujours en vigueur aujourd'hui, ce texte demande à la coopération de soutenir en priorité les pays, les régions et les groupes de population les plus défavorisés. Il encourage notamment le développement rural, l'amélioration de la situation alimentaire, la promotion de l'artisanat et de la petite industrie, la création d'emplois ainsi que le maintien d'un équilibre écologique et démographique. La loi fixe en outre les principes de l'aide humanitaire. Le regroupement de ces deux formes d'intervention conduit à rebaptiser le service concerné, qui devient en 1977 la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA). C'est en 1996 que l'agence prendra son nom actuel de Direction du développement et de la coopération (DDC).

Au début des années 80, la crise économique et financière qui frappe la plupart des pays partenaires de la Suisse bouleverse le contexte de l'aide. Durant toute la décennie, la dette des pays pauvres est au centre des préoccupations de la coopération internationale. S'inspirant des principes du néolibéralisme, les organisations multilatérales adoptent une stratégie de développement dont les « programmes d'ajustement structurel » constituent l'instrument central. S'ils veulent continuer à bénéficier d'une aide, les pays en développement se voient contraints d'entreprendre de profondes réformes économiques destinées à stimuler leur croissance. Comme les autres bailleurs de fonds, la Suisse tient compte de la crise en élaborant de nouvelles méthodes de coopération : elle commence par fournir des aides à la balance des paiements, puis soutient les programmes d'ajustement structurel.

Découverte de l'environnement

Au cours des années 80 et 90, de nouveaux thèmes animent le débat sur la coopération au développement. On se rend compte que, dans bien des cas, la croissance économique et démographique

atteint les limites de ce que la nature peut supporter. Sols dégradés, déforestation, désertification et pénurie d'eau potable – des phénomènes dont nous savons aujourd'hui qu'ils résultent du changement climatique – témoignent d'une crise qui oblige à reconsidérer les modèles de développement.

Alarmée par la dégradation de l'environnement, l'ONU publie en 1983 un rapport dans lequel apparaît pour la première fois la notion de « développement durable ». Elle en donne la définition suivante : « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». La protection de l'environnement devient un thème transversal de la coopération internationale.

En 1992, les États participants au Sommet de la Terre à Rio adoptent un plan d'action qui inscrit le principe de la durabilité dans tous les domaines politiques. Cette notion va désormais déterminer plus qu'aucune autre l'orientation de la coopération au développement.

Le rôle central des femmes

Si la coopération a longtemps sous-estimé la nécessité de protéger l'environnement, il faut aussi attendre les années 70 pour qu'elle prenne conscience du rôle des femmes dans le développement d'une société. Le mouvement féministe international parvient enfin à capter l'attention. Jusque-là, la coopération ignorait le travail assumé par les femmes, ce qui a provoqué l'échec de nombreux projets.

En 1975, l'ONU proclame la Décennie de la femme, inaugurée par une conférence mondiale à Mexico. Les statistiques, ventilées pour la première fois selon le critère du sexe, révèlent que les conditions de vie des femmes se sont dégradées malgré les efforts de développement. La coopération internationale conçoit alors différentes méthodes visant à intégrer les femmes dans les pro-



« Au milieu des années 80, les femmes travaillaient surtout au secrétariat ou au service du personnel. Seules quelques-unes étaient affectées aux programmes. On trouvait une majorité écrasante d'hommes dans les projets et les bureaux de coopération, hormis une ou deux coordinatrices adjointes et une poignée de femmes spécialisées sur des thèmes sociaux. La situation a changé avec la promotion de l'égalité des chances : à qualifications égales, la DDC s'est mise à engager des femmes. Le magazine du *Tages-Anzeiger* a consacré toute une page à la nomination de la première coordinatrice. Aujourd'hui, on voit davantage de femmes dans les programmes de la DDC, le sexe n'y a plus d'importance. En revanche, les cadres supérieurs et la direction restent l'apanage des hommes. »
Käthy Schneitter, collaboratrice de la DDC de 1985 à 2006, a été notamment coordinatrice au Pakistan



La notion de « développement durable » a été utilisée pour la première fois dans un rapport de l'ONU en 1983. Elle s'applique aussi bien à l'environnement (en haut, au Pakistan) qu'à l'économie ou à l'éducation (Mozambique).

cessus de développement. L'adoption en 1979 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes marque une étape historique. Ce texte, ratifié par la Suisse en 1997, institue des normes juridiques et fixe des objectifs pour les politiques nationales en matière d'égalité des sexes. Depuis 1990, la question du genre est un thème transversal dans les programmes de la DDC.

Le sida et ses répercussions

Au début des années 80, un nouveau concept fait irruption de manière dramatique dans la coopé-

ration moderne : le sida. En Afrique australe, l'espérance de vie recule, alors qu'elle avait régulièrement progressé depuis les débuts de la coopération.

La Suisse se lance dans la lutte contre la pandémie en concentrant ses efforts sur trois domaines : le financement du programme commun des Nations Unies Onusida ; le soutien du programme Environnement et développement du Tiers-Monde, qui élabore du matériel d'information sur le sida à l'intention des pays africains ; l'intégration de mesures de prévention dans les projets suisses consacrés à la santé.



« Dès les années 70, la DDC s'est employée à encourager la mise en place d'institutions financières dans les pays du Sud. L'idée était d'offrir aux populations rurales l'accès à des prestations adaptées à leurs besoins, en vue d'améliorer leur situation économique et sociale. Il est extrêmement important que les pauvres, et plus particulièrement les femmes, aient la possibilité d'économiser en toute sécurité: pour affronter des situations de détresse, pour assurer l'éducation des enfants, pour mettre leur argent hors de la portée du mari, etc. C'est pourquoi les institutions de microfinance gèrent sept fois plus de comptes d'épargne que de comptes de crédit. »
Ruth Egger-Tschäppeler, spécialiste du développement rural



Au cours des années 70, la coopération a accordé une attention croissante aux questions de genre et au rôle des femmes dans le développement – comme ici, au Bangladesh



Selon Onusida, quelque 90% des 33,4 millions de personnes actuellement affectées par le virus vivent dans des pays en développement; l'Afrique subsaharienne à elle seule en compte 22,4 millions. C'est pourquoi le sida reste un thème prioritaire de la DDC.

Harmonisation et concentration

À l'aube du nouveau millénaire, de nombreuses voix insistent au niveau international sur la nécessité de rendre la coopération plus efficace. Mise sous pression tant par les donateurs que par les bénéficiaires, dont le sentiment de frustration s'amplifie, l'OCDE présente la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Entériné en 2005, cet accord international recommande aux bailleurs de fonds de mieux harmoniser leurs pratiques et d'aligner leur aide sur les priorités des pays bénéficiaires. Les

principes énoncés s'appliquent également au travail de la DDC. Parallèlement, celle-ci poursuit la concentration géographique de ses activités: ses pays prioritaires, actuellement au nombre de 17, ne seront plus que douze à partir de 2012 et ses programmes spéciaux seront réduits de sept à six.

Vers une réduction de moitié de la pauvreté

En septembre 2000, l'Assemblée générale des Nations Unies fixe huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à atteindre d'ici 2015. Ces buts, qui constituent depuis lors le cadre de référence de la coopération internationale, sont les suivants: réduire de moitié la pauvreté et la faim dans le monde; assurer la scolarisation primaire de tous les enfants; garantir l'égalité des sexes; réduire la mortalité infantile et maternelle; combattre les maladies transmissibles; préserver l'environnement; mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Aujourd'hui, à quatre ans de l'échéance, les résultats sont inégaux. Des progrès substantiels ont été réalisés dans certains domaines, mais le monde compte toujours 1,4 milliard de personnes extrêmement pauvres, dont au moins la moitié vivent en Afrique subsaharienne. On sait déjà que les OMD ne seront atteints que partiellement en 2015, même avec des efforts accrus de tous les pays concernés.



Le sida, apparu au début des années 80, reste un thème prioritaire de la coopération (ci-dessus, une affiche au Mali). Aujourd'hui encore, 90% des personnes affectées par le virus vivent dans les pays en développement.

Cinquante ans ont passé depuis les premiers pas de la coopération suisse au développement : c'est une période longue dans la vie d'une personne, mais courte dans l'histoire de l'humanité. Il reste beaucoup à faire. Les défis à relever ne manquent

pas : changement climatique, méthodes de travail, nouvelles formes de coopération, etc. (lire à ce sujet l'article page 38). ■

(De l'allemand)



« Autrefois, nous élaborions nos projets 'à notre idée'. Mais l'expérience a montré que certaines conditions doivent être réunies pour garantir l'efficacité de l'aide : il faut que les bénéficiaires aient un statut de partenaires, qu'ils participent à la conception des programmes et qu'ils soient responsables de leur mise en œuvre. Être efficace, c'est promouvoir des changements qui mettent la population et les institutions en position de résoudre durablement leurs problèmes. Les changements vont au-delà des aspects techniques et organisationnels. Ils concernent aussi les intérêts politiques, le pouvoir et le débat de fond. »

Rudolf Dannecker, vice-directeur de la DDC de 1989 à 2002

Les instruments de la coopération économique

Les mesures de politique économique et commerciale font partie des prestations régulières de la Confédération en faveur des pays en développement. Elles ont été définies dans la loi fédérale de 1976. Leur mise en œuvre avait été confiée à l'Office fédéral des affaires économiques extérieures (OFAEE), devenu en 1999 le Secrétariat d'État à l'économie (Seco). Ces mesures comportaient à l'origine l'octroi de crédits mixtes et d'une aide dite liée. Leur objectif était double : stimuler l'économie des pays en développement et en faire profiter l'économie d'exportation suisse. Mais l'OFAEE fut aussi un pionnier de l'aide macroéconomique, comme l'appui budgétaire. Il a soutenu en outre diverses mesures de désendettement, en particulier dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

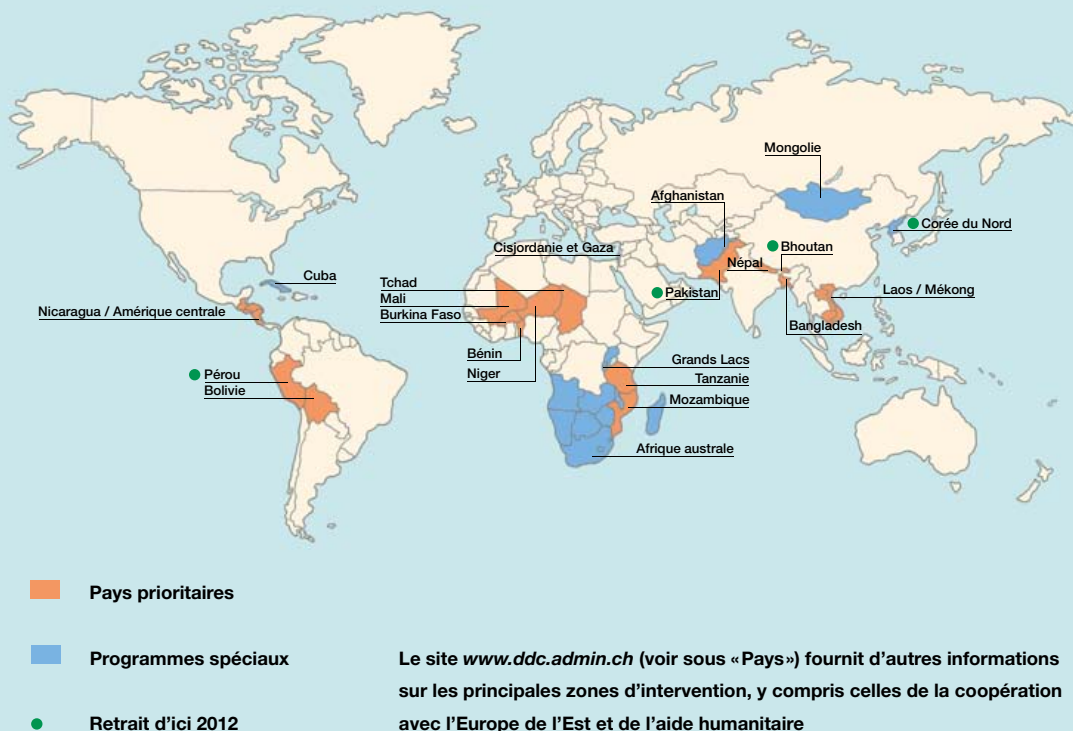
Dans les années 90, des critiques virulentes ont visé l'attribution de crédits mixtes et l'aide liée, accusées de fausser aussi bien les flux commerciaux que la politique de développement. Le Conseil fédéral a réagi rapidement à ces reproches. Dès 1996, la Suisse a été l'un des premiers pays donateurs à supprimer presque complètement ces pratiques, malgré les réticences de l'économie privée. En même temps, le Conseil fédéral a lancé de nouveaux instruments destinés à mobiliser les ressources du secteur privé en faveur du développement. Aujourd'hui, le Seco poursuit toujours deux objectifs principaux : soutenir l'intégration des pays partenaires dans l'économie mondiale et favoriser leur croissance économique durable. Ses priorités sont la mise en place d'un cadre économique stable, le renforcement de la compétitivité, la diversification commerciale, la mobilisation des investissements indigènes et étrangers ainsi que l'amélioration des infrastructures de base.

Faits et chiffres



« La construction de la route de Jiri au Népal, dans les années 70, a été un projet passionnant. Elle s'inscrivait dans le concept des *green roads* : ces voies de communication rurales étaient réalisées par des paysans, en dehors des périodes de plantation ou de récolte, et presque sans moyens mécaniques. Leur construction prenait beaucoup plus de temps que celle des axes stratégiques créés par les grandes puissances dans les années 60. Néanmoins, la route de Jiri a ouvert une quantité de possibilités nouvelles aux habitants. »
Rolf Wilhelm, directeur suppléant de la DDC de 1980 à 1992. Il a également dirigé le bureau d'Helvetas au Népal de 1958 à 1960.

Pays prioritaires et programmes spéciaux de la coopération bilatérale de la DDC en 2011



La coopération suisse avec l'Europe de l'Est

1990 – Le Parlement approuve un premier crédit-cadre de 250 millions de francs pour l'application de mesures immédiates en faveur de la Pologne, de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie. D'autres crédits-cadres seront approuvés les années suivantes.

1995 – Le Parlement adopte l'arrêté fédéral concernant la coopération avec l'Europe de l'Est, dont la validité est limitée à dix ans. La DDC crée en son sein une division consacrée à la coopération avec l'Europe de l'Est.

2006 – Le peuple suisse accepte la loi fédérale sur la coopération avec l'Est et la contribution à l'élargissement : un milliard de francs seront engagés sur cinq ans dans les dix États qui ont rejoint l'Union européenne (UE) en 2004. Après l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie en 2007, un montant additionnel de 257 millions sera approuvé en leur faveur.

La coopération traditionnelle de la Suisse avec l'Est se concentre sur les Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie et Herzégovine, Macédoine, Monténégro, Serbie et Kosovo) et les pays de l'ex-Union soviétique (Ukraine, Moldavie, Géorgie, Azerbaïdjan, Arménie, Ouzbékistan, Kirghizistan et Tadjikistan). Cette aide, destinée à soutenir le processus de transition, se chiffre à 200 millions de francs par année. Elle a totalisé 3,45 milliards depuis 1990. Le soutien à des projets d'infrastructures profite également aux entreprises suisses qui ont déjà obtenu des commandes pour un total de 780 millions de francs.

La contribution suisse à l'élargissement finance des projets dans les douze pays qui ont adhéré à l'UE depuis 2004 : Pologne, Tchéquie, Hongrie, Slovaquie, Slovénie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Malte, Chypre, Roumanie et Bulgarie.

Un long effort de développement

René Holenstein, historien et collaborateur de la DDC, dresse le bilan d'un demi-siècle d'aide suisse au développement. Dans son ouvrage *Wer langsam geht, kommt weit* (Celui qui avance lentement arrivera loin), il en décrit les principes, les objectifs, les voies empruntées et les acteurs. L'auteur examine en outre l'efficacité de la coopération dans divers domaines – lutte contre la pauvreté, politique de paix, sauvegarde des droits humains, bonne gouvernance, promotion de la société civile, renforcement des droits des femmes, etc. Par ailleurs, quinze anciens coopérateurs livrent leur témoignage.

René Holenstein: «*Wer langsam geht, kommt weit*», Chronos, 2010

Cinquante ans après les indépendances

Au cours des deux décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, pas moins de cinquante colonies africaines ont accédé à l'indépendance. Que sont devenues ces nations souveraines ? À quels problèmes est confrontée l'Afrique aujourd'hui ? Dans quelle mesure la colonisation explique-t-elle la situation actuelle du continent ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles répond le premier numéro de la *Revue internationale de politique de développement*. Son dossier thématique, intitulé «*Afrique: 50 ans d'indépendance*», compare les trajectoires d'ex-colonies françaises et britanniques. Il se penche sur la naissance de l'aide au développement et suit son évolution jusqu'à l'arrivée des donateurs émergents, comme la Chine ou l'Inde. La revue est publiée en français et en anglais par l'Institut de hautes études internationales et du développement, à Genève.

«*Afrique: 50 ans d'indépendance*», *Revue internationale de politique de développement* 1/2010, Internet: <http://poldev.revues.org>

Les grandes étapes de l'aide suisse

Cela fait maintenant une soixantaine d'années que la Suisse s'emploie à combattre des situations de détresse, de pauvreté et d'injustice dans le monde. Partant des premiers efforts déployés après la Seconde Guerre mondiale, le livre *Im Dienst der Menschheit* (Au service de l'humanité) présente dans l'ordre chronologique les principaux événements et jalons de la coopération au développement, de l'aide humanitaire et de la coopération avec l'Est. Il les replace dans leur contexte international. Cet ouvrage en allemand est richement illustré et complété par de nombreux graphiques.

Daniele Waldburger, Lukas Zürcher, Urs Scheidegger: «*Im Dienst der Menschheit – Meilensteine der Schweizer Entwicklungszusammenarbeit seit 1945*», Haupt Verlag, 2011

Liens

Dictionnaire historique

Article sur la coopération suisse au développement dans le Dictionnaire historique de la Suisse: www.dhs.ch, «*Coopération au développement*»

Bibliographie sur la coopération

Le site Internet de la DDC présente une bibliographie détaillée sur la politique et la coopération suisses au développement: www.ddc.admin.ch, «*Documentation*», «*Bibliographie*»

Alliance Sud

Alliance Sud est l'organisation de lobbying des six principales œuvres d'entraide suisses en matière de politique de développement. Son site contient de nombreux articles et prises de position sur tous les sujets relatifs à la coopération: www.alliancesud.ch/fr

Objectifs du Millénaire pour le développement

• Le site du Programme des Nations Unies pour le développement fournit des renseignements sur les progrès vers les OMD: www.undp.org/mdg



Kontinental

• Le site de la DDC présente des informations détaillées sur les OMD (contribution suisse, bilan en 2010, perspectives, etc.): www.ddc.admin.ch, «*Activités*», «*Politique de développement*», «*Les OMD*»



« Dans l'Amérique latine des années 70, un des plus grands défis était de faire en sorte que la coopération profite aux populations les plus pauvres malgré un contexte politique défavorable. Presque tous les pays du sous-continent étaient dirigés par des dictatures militaires qui voyaient d'un mauvais œil l'octroi du moindre droit aux membres des classes sociales inférieures. À partir de 1976, la loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire a conféré davantage de sécurité conceptuelle et juridique à ce type d'actions menées par la DDC. »
Martin Pallmann, ancien chef de la section Amérique latine de la DDC, coordinateur en Bolivie (1976-1980) et en Amérique centrale (1989-1993)

L'aide de la Suisse à un autre pays de montagne



PAYS

Tout a commencé par une demande du gouvernement népalais adressée à la Suisse en 1948. Ce fut le point de départ d'une longue collaboration, marquée aussi bien par la continuité que par le changement. Cet engagement montre que la coopération au développement s'est elle-même développée au fil du temps.

(gn) Jusqu'au milieu du 20^e siècle, le Népal était un royaume indépendant et pratiquement inaccessible. Ses élites entretenaient des liens étroits avec l'Inde. Ce sont elles qui ont poussé le gouvernement à solliciter en 1948 les conseils de la Suisse dans le but de stimuler le développement économique du pays. Ces milieux espéraient surtout découvrir de vastes gisements de ressources minières, comme de l'or ou du pétrole, dont l'exploitation générerait rapidement des profits. Mais il n'en fut rien.

En octobre 1950, quatre scientifiques de l'EPFZ se sont rendus au Népal pour entreprendre les pre-

mières investigations. À l'époque, aucune route praticable en permanence ne desservait le pays, même pas la capitale Katmandou. Et le Népal ne possédait pas encore d'aéroport international. Après une expédition de trois mois, les Suisses sont arrivés dans un pays isolé, arriéré du point de vue de l'Occident et extrêmement pauvre. Alarmés, ils ont inclus dans leur rapport final des propositions concrètes: la construction de ponts et des améliorations dans l'agriculture étaient nécessaires pour aider les populations de montagne.

À ce stade, la Suisse officielle n'avait aucun intérêt à s'engager davantage au Népal. Elle ne disposait

DDC/Fritz Berger

DDC/Daniel Schwartz

DDC/Stefan Maurer



Au Népal, la Suisse a d'abord appris aux paysans à fabriquer du fromage. Par la suite, elle a également soutenu l'artisanat local, notamment le tissage de tapis, et la construction de routes.

d'ailleurs ni des instruments ni des crédits nécessaires pour mener des activités de coopération. Malgré tout, cette première expédition a jeté les bases d'une collaboration fructueuse qui n'a cessé d'évoluer jusqu'à aujourd'hui.

De la fabrication de fromage à la construction de ponts

En 1952, l'agronome suisse Werner Schulthess est arrivé au Népal, mandaté par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il a lancé la transformation des excédents de lait en fromage à pâte dure, créant ainsi une source de revenus pour les paysans népalais. Des fromagers suisses ont été envoyés sur place.

Ce premier projet fut rapidement suivi de beaucoup d'autres. Pour fabriquer du fromage, il fallait améliorer la production laitière des vaches et des yaks. La construction et l'entretien des fromageries

nécessitaient un savoir-faire technique. Un atelier d'apprentissage a donc été ouvert en 1957. Ces activités étaient menées par l'Aide suisse aux régions extra-européennes (aujourd'hui Helvetas), à laquelle la Confédération a versé en 1956 une première subvention de 50 000 francs.

Au cours des années 60, la Suisse a élargi ses activités dans la formation professionnelle, la gestion des forêts et des pâturages, ainsi que la construction de routes et de ponts. Elle a fourni une aide d'urgence aux Tibétains qui s'étaient réfugiés au Népal après le soulèvement de 1959. Cette intervention a débouché sur un projet d'intégration des plus efficaces: les tapis tissés par les réfugiés ont compté pendant un certain temps parmi les principaux produits d'exportation du Népal.

Promotion de l'autonomie

Durant la phase initiale de la coopération, la Suisse s'est engagée dans des domaines qui lui étaient familiers. La première expédition au Népal, en 1950, reposait déjà sur l'argument suivant: pays enclavé, montagneux et agricole, la Suisse présentait des similitudes avec le royaume himalayen et était donc prédestinée à lui venir en aide.

Pour rechercher des solutions, elle a logiquement puisé dans ce qu'elle connaissait le mieux. Le cas du fromage, un produit qui n'avait au départ aucun débouché au Népal, illustre bien cette démarche. Avec l'aide de professionnels – par périodes, plus de 100 experts suisses étaient à l'œuvre sur place –, on s'est efforcé de mettre au point des solutions «modèles» dans des régions et des domaines précis.

La mise en pratique ne s'est pas toujours déroulée comme prévu. Cependant, même les pionniers de la coopération ont misé sur la promotion de l'autonomie à long terme, une approche appliquée avec le concours de la population locale. Ils se concentraient alors sur l'assistance technique, prenant soin de ne pas se mêler des problèmes politiques et sociaux.

Pas de retrait malgré les tensions

Composée d'une multitude de groupes ethniques, la société népalaise reste, aujourd'hui encore, dominée par un système de castes très rigide. Longtemps, la coopération suisse n'a guère pris en considération ce contexte socioculturel. À l'époque, on pensait que les structures sociales allaient s'adapter d'elles-mêmes aux nouvelles conditions créées par le progrès technique. Résultat: dans bien des cas, les minorités ethniques et les membres des castes inférieures ne profitaient guère des projets de développement ou en étaient carrément exclus. En matière de formation professionnelle, la Suisse a



«À mon avis, l'aide suisse au développement se caractérise par le fait qu'elle n'applique pas le principe de l'arrosoir. Au contraire, elle mène des projets spécifiques dans ses pays prioritaires, en impliquant la population locale. Cette manière de faire garantit une efficacité maximale des moyens investis. À l'avenir, la Suisse devrait se concentrer sur les pays qui sont vraiment pauvres. Même dans ces derniers, on trouve de plus en plus d'individus animés d'un esprit d'entreprise, qui sont à même de promouvoir l'autonomie. Ces personnes, dont les idées pragmatiques améliorent les conditions de vie de milliers d'habitants, nous les appelons des 'entrepreneurs sociaux'. Collaborer avec eux ne génère pas seulement des bienfaits sur le plan humanitaire, mais multiplie aussi le rendement de chaque franc investi.»

Hilde Schwab, présidente de la Fondation Schwab pour l'entrepreneuriat social, à Genève



Mikkel Ostergaard/Paros/Strates

Depuis la réorientation de son engagement à la fin des années 90, la Suisse a mis l'accent sur la résolution des conflits et la promotion de la paix. Elle s'emploie également à promouvoir les femmes et les minorités ethniques.

par exemple soutenu un cursus de qualité, auquel n'avaient accès que les étudiants possédant certaines qualifications préalables. Cette filière est donc demeurée réservée aux jeunes des castes citadines aisées. Or, ceux-ci considéraient la formation professionnelle technique uniquement comme un passage obligé dans leur carrière. Dès lors, le programme n'a jamais produit l'effet de ruissellement vers le bas (*trickle down*) que l'on en avait escompté. On a réalisé plus tard à quel point il était important d'inclure le contexte social dans la coopération. Cette prise de conscience a eu lieu lorsque les tensions sociales se sont peu à peu exacerbées pour déboucher, à la fin des années 90, sur de violents combats entre les rebelles maoïstes et les troupes gouvernementales.

Contrairement à de nombreux autres donateurs, la DDC n'a pas suspendu son aide malgré les dangers inhérents à cette situation, mais a réorienté ses programmes. Elle a élaboré une approche « sensible aux conflits » : depuis lors, chaque projet fait l'objet d'un examen destiné à déterminer son impact sur le contexte politique actuel ; on veille en particulier à ce qu'il ne jette pas de l'huile sur le feu, selon le principe « ne pas nuire ». De plus, les interventions suisses visent à promouvoir en particulier les membres des castes inférieures, les minorités ethniques et les femmes.

L'efficacité d'un petit donateur

Après la chute de la monarchie, la Suisse est également intervenue au niveau diplomatique, afin de contribuer à la résolution du conflit et à la promotion de la paix. « Aujourd'hui, notre engagement se fonde sur le constat suivant : le développement n'est possible que si la paix règne et, à l'inverse, le développement est indispensable pour qu'une paix durable puisse s'installer », explique Thomas Gass,



G.M. E. Avasthi/Paros/Strates

ambassadeur de Suisse et directeur résident de la DDC à Katmandou.

C'est grâce au travail de terrain déployé dans les années 50 que la coopération, initialement basée sur des idées importées de Suisse, a pu évoluer et s'adapter aux réalités népalaises. Aujourd'hui encore, les expériences et les résultats de projets servent à alimenter le dialogue politique et les programmes nationaux.

Bien qu'elle soit un petit donateur, la Suisse obtient ainsi des résultats notables, comme l'illustre son programme de ponts suspendus : c'est parce que la DDC a soutenu d'emblée la formation et le perfectionnement d'ouvriers, d'ingénieurs et d'administrateurs que le Népal possède aujourd'hui les professionnels et le savoir-faire nécessaires pour construire lui-même 200 ponts suspendus par an. Actuellement, la Suisse participe au développement de ce programme en cofinçant un fonds avec d'autres donateurs et en fournissant des conseils techniques au gouvernement. ■

(De l'allemand)

Liens

www.ddc.admin.ch,
« Pays », « Asie du Sud et Himalaya », « Népal »
www.swiss-cooperation.
admin.ch/nepal

La décentralisation, un coup d'accélérateur

Présente au Mali depuis 1977, la coopération suisse a d'abord soutenu le développement rural et l'amélioration de la santé. Par la suite, ses activités se sont élargies à la promotion de l'économie locale et à l'éducation. Dans tous ces secteurs, la DDC collabore aujourd'hui étroitement avec les nouveaux pouvoirs locaux issus de la décentralisation.



« Il y a près de quarante ans que la coopération suisse est active au Sahel. Sa rencontre avec les leaders du mouvement rural naissant, après la grande sécheresse de 1973, a été le début d'un long processus de réflexion et d'adaptation. La DDC a fondé ses interventions sur l'écoute des différents acteurs et sur le soutien à plusieurs niveaux. Plus que jamais, elle dispose d'un avantage comparatif dans la construction d'un développement durable. Toutefois, la mondialisation de l'économie l'a orientée vers des approches multilatérales qui n'ont pas facilité la responsabilisation des acteurs de base. Par ailleurs, la DDC n'a pas mesuré à sa juste valeur la synergie indispensable entre son engagement au Sahel et l'accompagnement du processus régional d'intégration économique, sociale et culturelle. »
Mamadou Cissokho, président d'honneur du Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa)



C'est au rythme du tambour que des routes ont été construites au Mali dans les années 80 afin de promouvoir le développement rural

(ils) Arrivé au pouvoir par un coup d'État militaire en 1968, Moussa Traoré a installé un régime dictatorial qui a sévi durant 23 ans et conduit l'économie malienne à la débâcle. Sous son règne, les conditions de vie n'ont cessé de se dégrader dans les campagnes. Elles sont devenues catastrophiques en 1973 et 1974, après la grande sécheresse qui a provoqué une famine dans tout le Sahel. C'est dans ce contexte que la Suisse a commencé d'aider le Mali. Elle a d'abord soutenu quelques actions réalisées par des congrégations religieuses, avant de s'engager plus directement. Les deux pays ont signé un accord de coopération technique en 1977.

Au temps des pionniers

Les premiers projets répondaient aux besoins essentiels de la population rurale dans la région de

Sikasso, au sud du pays. L'un d'eux consistait à creuser des forages afin d'approvisionner les villageois en eau potable. En dix ans, des experts suisses ont ainsi aménagé plus de 1500 points d'eau dans 869 localités. Un autre projet visait à améliorer l'état de santé de la population : en collaboration avec les services de santé régionaux, il a créé et équipé plus de cinquante dispensaires, formé des sages-femmes et construit une école d'infirmiers. La Suisse a également lancé un projet forestier de grande envergure, en collaboration avec le gouvernement. Il s'agissait d'inventorier toutes les forêts de la région, d'en classer certaines et d'en reboiser d'autres afin de les exploiter industriellement.

Le programme suisse s'est ensuite étoffé. Dans le domaine du développement rural, il a par exemple inclus des activités comme la réfection des routes, la



DDC/Jean-Luc Iseli
DDC/Sulteno Ghidroz



La promotion de l'économie locale a toujours été au cœur de l'aide suisse au Mali. Elle passe par la formation professionnelle – de machinistes par exemple – et par la création de filières agricoles – ici le séchage de mangues.

promotion de cultures fourragères, le stockage de céréales ou la formation de machinistes agricoles. Denis Bugnard fut le premier directeur du bureau de coopération à Bamako, ouvert en 1980. Il se souvient bien des cinq années passées dans ce pays. «L'aide consistait alors principalement à apporter notre savoir-faire. Nous étions donc directement impliqués dans le travail de terrain. À lui seul, le projet forestier nécessitait la présence de douze experts suisses : mécaniciens, ingénieurs forestiers, cartographes, etc.» Aujourd'hui, le nombre d'expatriés est réduit au strict minimum. Les programmes sont mis en œuvre presque exclusivement par des Maliens, avec le soutien ponctuel de consultants suisses.

Appui aux initiatives locales

Cette évolution reflète une transformation en profondeur des modalités de l'aide, qui résulte des enseignements tirés de la pratique. «Au fil du temps, nous avons réalisé qu'il ne suffisait pas de fournir une assistance technique. Pour que notre appui ait un impact durable, nous devons renforcer les capacités locales et prendre en compte les enjeux socioéconomiques», relève Laura Bott, actuelle chargée de programme pour le Mali à la DDC. Il importait aussi d'associer davantage la population – et plus tard les autorités locales – à la conception et à la réalisation des projets. «Aujourd'hui, nos partenaires prennent de plus en plus en charge leur propre développement. Nous leur apportons les conseils et le financement dont ils ont besoin.» Les activités initiales ont évolué en fonction de cette nouvelle approche. Dans le domaine de l'ap-

provisionnement en eau, par exemple, la DDC a aidé le gouvernement à renforcer ses services techniques, tout en continuant d'appuyer la construction de puits dans les villages. Le projet forestier, de nature purement technique au départ, s'est intéressé à la gestion des ressources naturelles par les communautés. Ainsi, des plans d'aménagement ont été élaborés pour que les forêts puissent satisfaire les besoins de la population en bois et en produits de cueillette sans être dégradées. Puis on a mis sur pied des filières agricoles (miel, karité, mangue, etc.) afin de réduire la dépendance des paysans à l'égard du coton. Le projet s'est aussi employé à lever les handicaps pesant sur le secteur agricole, comme les conflits récurrents entre éleveurs et paysans, la question des droits fonciers ou le manque d'accès au marché.

Concentration thématique

La coopération suisse accentuera sa concentration thématique à partir de 2012. Elle se retirera du secteur de la santé, qu'elle a soutenu sans discontinuer depuis 1977, afin d'accorder davantage de moyens à d'autres activités. Actuellement, la DDC s'emploie à promouvoir l'économie locale : ses projets portent aussi bien sur le développement rural que sur l'appui aux petits artisans ou la formation professionnelle. Elle s'efforce également d'améliorer la qualité des systèmes éducatifs et de mieux les adapter aux réalités locales. À cette fin, elle soutient notamment des innovations, comme l'enseignement en langue locale ou la création d'écoles semi-nomades. L'appui aux acteurs de la décentralisation reste un axe transversal important de son programme.

Apprendre à gérer les affaires publiques

Les partenaires de la DDC au Mali appartiennent aussi bien à la société civile qu'aux structures étatiques. Pendant quatre décennies, ces dernières se trouvaient exclusivement dans la capitale. Mais un processus de décentralisation s'est mis en place après la chute de Moussa Traoré: le Mali a été subdivisé en huit régions, 49 cercles et 703 communes. Ensuite, le gouvernement central a progressivement transféré des responsabilités à ces collectivités territoriales. «La décentralisation a donné un coup d'accélérateur au développement. Dès 2002, nous avons pu collaborer avec des autorités locales. Nous avons développé différents types d'appui pour que celles-ci puissent assumer les prérogatives dont elles avaient été investies», relève Laura Bott. Les nouveaux pouvoirs locaux ont en effet rencontré des difficultés pour faire face à leurs nombreuses tâches,

Le drame de Niafunké

Sur le plan géographique, la coopération suisse est restée fidèle à la région de Sikasso, où se concentrent aujourd'hui encore la majorité de ses projets. Dans les années 80, le gouvernement malien lui avait suggéré d'intervenir également dans le nord, la région la plus défavorisée du pays. Un projet de développement communautaire avait donc été lancé dans le cercle de Niafunké, aux portes du Sahara, à 200 km de Tombouctou. Ses activités bénéficiaient à deux groupes de population rivaux: les paysans sédentaires et les éleveurs nomades contraints par la sécheresse de se sédentariser. Mais un drame est survenu en 1994: une unité de l'armée malienne a abattu à Niafunké le chef du bureau de coopération Jean-Claude Berberat et deux de ses collaborateurs. «Le projet remettait en cause le monopole traditionnel des paysans sédentaires sur



«Relativement peu soumise aux impératifs des politiques étrangère et économique, la coopération suisse a pu répondre aux besoins de ses partenaires et contribuer ainsi au développement. Son engagement à long terme a favorisé les processus d'apprentissage. Il a assuré aux partenaires une aide constante et non volatile. À l'avenir, je souhaiterais que l'on tienne davantage compte de ces acquis du passé et que l'on comble une lacune: la DDC devrait faire du renforcement de la société civile dans les pays partenaires un axe stratégique de ses programmes et conclure à cet effet un partenariat avec les œuvres d'entraide.»

Peter Niggli, directeur d'Alliance Sud



Depuis le début de son engagement au Mali, la DDC est restée fidèle à la région de Sikasso, dans le sud du pays. Elle aide notamment les pouvoirs locaux à assumer leurs tâches, comme l'approvisionnement en eau.

telles que la gestion des écoles, l'approvisionnement en eau ou la promotion de l'économie. Ils n'avaient pas suffisamment de personnel qualifié et manquaient cruellement de moyens financiers. L'État central leur redistribue à peine 1% de son budget. La DDC a établi en particulier un partenariat avec l'Assemblée régionale de Sikasso. Elle l'a aidée à renforcer ses capacités dans différents domaines, à élaborer des stratégies de développement et à dynamiser l'économie de la région.

les terres. Cela ne plaisait pas aux fonctionnaires et à l'armée», explique Denis Bugnard. À la suite de cet assassinat, la DDC s'est retirée du nord du pays et a suspendu son aide aux instances étatiques pour la réorienter vers des partenaires de la société civile. L'entente bilatérale ne s'est rétablie qu'en 2001, quand le Mali a présenté des excuses officielles à la Suisse. ■

Liens

www.ddc.admin.ch,
«Pays», «Afrique occidentale», «Mali»
www.cooperation-suisse.admin.ch/mali

Partenaires dans les bons et les mauvais jours



« Grâce à sa neutralité, la Suisse est en mesure d'adopter, face à des gouvernements ou à des groupes armés, une position que l'on ne peut pas attendre d'autres acteurs nationaux. Cela lui permet, même dans les situations les plus délicates, de proposer des solutions pacifiques et durables.

J'espère que les futurs gouvernements de la Suisse sauront préserver et exploiter ce précieux capital; qu'ils mettront tout en œuvre pour appliquer des approches multilatérales éprouvées en cas de problèmes humanitaires; qu'ils exerceront autant que possible leur influence en coulisse, mais sans hésiter à élever la voix quand c'est nécessaire. J'espère enfin qu'ils augmenteront les montants consacrés au développement et à l'aide humanitaire, afin de combler le fossé entre promesses et réalité. La Suisse devrait aussi s'attacher à être le porte-parole de ceux qui ne parviennent pas à se faire entendre et des victimes des conflits oubliés ou ignorés. »

John Holmes, ancien secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence

La DDC a accompagné le développement du Pérou durant 47 ans, intervenant dans des conditions souvent difficiles dues à la guerre ou à l'instabilité politique et économique. Ses projets bilatéraux se termineront fin 2011. Ils seront relayés par ceux de la coopération économique. La Suisse aidera ce pays, désormais émergent, à s'intégrer sur les marchés internationaux.



Un projet de la DDC vise à protéger et à diffuser les variétés indigènes de pommes de terre au Pérou. Il permet également d'améliorer les conditions de vie de la population andine.

(jls) Un jour de mars 1965, le port péruvien de Callao a vu débarquer douze vaches laitières, douze taureaux et dix chèvres, arrivés tout droit de Suisse. Ces ruminants avaient pour mission d'améliorer par croisement le patrimoine génétique du cheptel local. Ils ont été acheminés vers différents villages, principalement dans les Andes, où la coopération suisse avait lancé l'année précédente ses premiers projets de développement. Ceux-ci étaient axés sur l'élevage et l'agriculture: pour venir en aide à des populations rurales très pauvres, la Confédération avait dépêché sur place un vétérinaire, un ingénieur agronome et sept agriculteurs. Ces experts se sont attelés à augmenter la productivité agricole, en commençant par mettre sur pied une industrie fromagère.

« À l'époque, tout le monde était convaincu que le sous-développement était simplement dû à un manque de savoir-faire technique », relève Philippe Zahner, chef du bureau de la coopération suisse à Lima. « La Suisse avait construit une économie florissante en se basant sur la production de lait. Elle pensait donc qu'en transposant ce modèle au Pérou et en apprenant aux paysans à fabriquer du fromage, elle pourrait les aider à s'extraire de la pauvreté. »

Les premiers coopérants ont développé une race bovine à la fois résistante au climat andin et bonne productrice de lait. Ils ont également amélioré la culture du fourrage et la gestion des pâturages, construit une cinquantaine de fromageries et créé plusieurs centres de formation agricole.

De l'élevage à la bonne gouvernance

Pratiquée durant une quinzaine d'années, l'assistance purement technique a toutefois montré ses limites. Pour que son aide donne véritablement une impulsion au développement, la DDC s'est mise à travailler également sur l'organisation sociale et les structures de production. Cela l'a amenée à prendre davantage en compte le contexte local. «La coopération ne doit pas décider elle-même de ce qui est bon pour les pauvres», explique Vesna Roch, chargée de programme à la DDC. «Il appartient



DDC (2)

La Suisse soutient la Defensoría del Pueblo, un ombudsman des droits de l'homme qui envoie des équipes itinérantes dans les communautés marginalisées. Depuis 20 ans, elle fournit aussi un appui aux artisans et aux petites entreprises.

aux populations de formuler leurs propres objectifs. L'aide s'adapte à leurs besoins.»

La gestion des ressources naturelles, qui inclut le développement rural, a toujours été un domaine prioritaire des activités suisses, lesquelles se concentrent aujourd'hui encore sur trois régions andines. Au fil des ans, de nouveaux projets sont venus compléter le programme initial: élevage d'alpacas, production horticole, pêche artisanale, exploitation des forêts, fabrication d'outils agricoles, diffusion de variétés indigènes de pommes de terre, création de dispensaires, etc. Des systèmes d'adduction d'eau ont été mis en place dans de nombreuses communes. Ils bénéficient à plus de 900 000 personnes et sont gérés par des comités villageois.

Le renforcement des compétences professionnelles est un autre axe historique du programme suisse. Après les fromagers, la DDC a formé des agriculteurs, des ingénieurs, des mécaniciens, des bûcherons, des guides de montagne, etc. Depuis une vingtaine d'années, elle fournit également un appui aux artisans et aux petites entreprises.

D'autres projets visent à renforcer les institutions démocratiques. L'un d'eux porte sur l'instauration de médiateurs dans les villages qui n'ont pas accès au système judiciaire. «Ces actions sont nées après le rétablissement de la démocratie en 2001. Nous n'aurions pas pu les réaliser sous les régimes précédents», remarque Vesna Roch.

Les années de plomb

L'histoire mouvementée du Pérou a en effet souvent entravé le déploiement de l'aide. Le pays a été gouverné à plusieurs reprises par des dictatures avec lesquelles il était impossible de mener un dialogue constructif. La guerre civile n'a pas épargné les projets de coopération: en 1983, les guérilleros du Sentier lumineux ont détruit une ferme expérimentale à Ayacucho. À la suite de l'attaque, la DDC s'est retirée de cette région, où le mouvement maoïste était très actif. Elle a maintenu tous ses autres pro-



jets, mais ceux-ci ont fonctionné au ralenti en raison de l'insécurité.

À la fin des années 80, la guerre civile s'est doublée d'une crise économique et politique majeure. L'inflation atteignait 7600% et l'État était en pleine déliquescence. La DDC a hésité à quitter le Pérou. Finalement, elle a choisi de rester en réorientant son programme: des projets humanitaires de courte durée ont assuré l'approvisionnement des villageois en denrées alimentaires, semences et médicaments. Philippe Zahner estime que c'était là une bonne décision: «Le mandat de la DDC est d'aider les populations, y compris dans les périodes difficiles. Elle ne peut pas laisser tomber un pays sous prétexte qu'il traverse une crise, même aiguë. Cela lui vaut d'être considérée aujourd'hui par les Péruviens comme un partenaire fiable et fidèle.»

La coopération économique se renforce

Ce partenariat bilatéral, qui s'est maintenu pendant 47 ans contre vents et marées, va se terminer fin 2011. Toutefois, le Pérou continuera de bénéficier de programmes réalisés par la DDC au niveau régional dans les domaines du changement climatique et de l'eau. De son côté, le Secrétariat d'État à l'économie (Seco) élargira ses activités au Pérou. Il applique ses propres instruments de coopération, destinés aux pays à revenu moyen. Actuellement,



«Lorsqu'en 1999, après mon tour du monde en ballon, j'ai été nommé ambassadeur de bonne volonté des Nations Unies, le secrétaire général Kofi Annan lançait son programme pour les Objectifs du Millénaire. Je lui ai demandé comment je pourrais soutenir son action dans les pays où je serais amené à voyager. Sa réponse a été très claire:

'Les gouvernements ont promis de consacrer 0,7% de leur produit national brut à l'aide au développement. S'ils ne tiennent pas leurs engagements, nous n'arriverons jamais à éradiquer la pauvreté et à implanter un développement durable. Rappelez cela à tous les gens que vous croiserez.' C'est ce que je fais ici, en espérant que la coopération reçoive les moyens qu'elle mérite. La lutte contre la pauvreté n'est pas seulement une obligation morale, c'est la seule façon d'obtenir la paix et la sécurité dans le monde.»

Bertrand Piccard, aviateur et psychiatre



Seco/Guy Bonvin

L'amélioration de la gestion des déchets ou la reconstruction d'un réseau d'eau détruit par un séisme favorisent le développement de l'économie locale. Ces mesures restaurent en effet l'attrait touristique et commercial des villes concernées.

les deux agences mettent en œuvre un programme conjoint de trois ans qui doit assurer la transition.

Les premières interventions du Seco remontent aux années 90: il s'était alors impliqué dans la restructuration de la dette contractée par le Pérou auprès de la Suisse et des banques internationales de développement. Depuis 2003, il finance divers projets de coopération économique. «Notre objectif est d'aider ce pays à mieux s'intégrer dans l'économie mondiale et de faire en sorte que ses bonnes performances macroéconomiques profitent également aux couches les plus pauvres de la population», souligne Hans-Peter Egler, responsable du secteur Promotion commerciale. Pour y parvenir, le Seco met en œuvre différentes mesures. Afin de diversifier les exportations péruviennes, excessivement axées sur les minerais, il soutient la commercialisation de denrées agricoles comme le café, le cacao ou la noix *sacha inchi*. Le Seco aide les petites et moyennes entreprises à accéder aux crédits bancaires, à améliorer la qualité de leurs produits et à les écouler sur le marché mondial. Un financement suisse permet aussi d'améliorer la qualité de l'offre touristique. Sur le plan macroéconomique, les mesures visent à renforcer les finances publiques et la stabilité du pays.

Depuis peu, le Seco soutient la réhabilitation d'infrastructures dans plusieurs villes moyennes. À Pisco et à San Andrés, il cofinance la reconstruction du réseau d'eau détruit par un séisme en 2007.



DDC

À Piura, il contribue à moderniser le système de distribution d'eau et d'assainissement. À Chiclayo, un système de gestion des déchets sera mis sur pied dans le cadre d'un projet pilote. «Des infrastructures délabrées entravent le développement de l'économie. De même, une ville perd son potentiel touristique et commercial si ses rues sont envahies par des détritres», remarque Guy Bonvin, chef adjoint du secteur Financement des infrastructures au Seco. Le but est de mettre en place des installations respectueuses de l'environnement et durables sur le plan financier.

Interventions humanitaires

La Suisse a également apporté à plusieurs reprises une aide humanitaire au Pérou. Sa première action d'envergure a eu lieu pendant la crise économique des années 80. Par la suite, elle a secouru les victimes de séismes, de vagues de froid, du phénomène climatique El Niño et d'épidémies. Depuis 2005, la DDC concentre son aide humanitaire sur la prévention et la préparation des catastrophes naturelles. Elle soutient notamment la construction de bâtiments antisismiques, la formation d'équipes de sauveteurs et la prévention des éboulements. ■

Liens

www.ddc.admin.ch,
«Pays», «Amérique latine», «Pérou»
www.cooperacion-suiza.admin.ch/peru
www.seco-cooperation.admin.ch, «Pays», «Pérou»

Se relever de la guerre et adhérer à l'UE



Andrew Testa/Paros/Strates

Après la fin de la guerre, la Suisse a contribué à reconstruire des écoles, des hôpitaux et des appartements

La chute du régime soviétique a marqué le début d'une nouvelle ère dans la coopération internationale: en plus de la lutte contre la pauvreté au Sud, la Suisse soutient depuis 1990 le processus de réforme dans les anciens États socialistes d'Europe de l'Est. Son engagement en Bosnie et Herzégovine, un pays dévasté par la guerre, constitue un défi particulier.

(gn) En 1984, Sarajevo est apparue au monde comme une ville multiculturelle qui accueillait alors les Jeux olympiques d'hiver, une région dynamique aux confins de l'Europe. Peu après, la Yougoslavie implosait et les Balkans occidentaux sombraient dans le chaos. Rien que dans l'ancienne province de Bosnie-Herzégovine, la guerre et les persécutions ethniques ont fait plus de 100 000 morts. Quelque 2,2 millions de personnes ont été chassées de leurs villes et de leurs villages. En 1995, les accords de Dayton ont mis un terme à la guerre. Cependant, les conflits interethniques ont perduré. Le jeune État balkanique avait raté le train de l'Europe et il était loin de pouvoir fonctionner de manière autonome.

Mise en place de nouvelles structures étatiques

Aujourd'hui encore, la Bosnie et Herzégovine dépend de l'aide internationale. La coopération avec les pays de l'Est diffère cependant nettement de la coopération classique au développement, telle qu'elle est menée au Sud.

«Notre priorité n'est pas la lutte contre la pauvreté, mais la transition, c'est-à-dire la mise en place de nouvelles structures étatiques démocratiques et d'un système économique social», explique Katrin Stocker, chargée de programme pour la Bosnie et Herzégovine à la DDC. Autre différence: les partenaires sont européens, bien formés et leur culture est similaire à celle de la Suisse. Seuls le chan-



« La Suisse a le mérite d'orienter en priorité son aide humanitaire sur les plus démunis. En cas de crise, notre pays fournit une aide rapide, exempte d'excès bureaucratiques et dépourvue de toute visée politique. La transparence n'est malheureusement pas toujours de mise. Je voudrais en savoir un peu plus sur l'utilisation des fonds publics. La formation est l'une des clés du développement. Elle ouvre de nouvelles perspectives pour le renforcement de l'économie. Elle jette les bases d'une amélioration de la santé et de la participation politique des citoyens. Dans le monde, 120 millions d'enfants ne sont pas scolarisés. Il y a encore énormément à faire pour l'aide suisse au développement. »

Carolina Müller-Möhl, cheffe d'entreprise et présidente du groupe Müller-Möhl



En 1992, de nombreuses familles bosniaques ont fui la guerre et se sont réfugiées en Suisse. Quatre ans plus tard, la DDC a appuyé leur retour au pays, en mettant à leur disposition des abris temporaires. Aujourd'hui, elle s'engage notamment dans le développement communal (page suivante).

gement de régime et la guerre les ont rendus tributaires de l'aide extérieure.

Bien avant la guerre en ex-Yougoslavie, la Suisse était un important pays de destination pour les travailleurs saisonniers en provenance des Balkans. De ce fait, des relations multiples se sont nouées entre les habitants et les institutions des deux pays. C'est l'une des raisons qui ont incité la Suisse à consentir un effort particulier en faveur de la Bosnie et Herzégovine dès 1991: alors que l'aide humanitaire de la DDC déployait sur place des secours d'urgence et fournissait une assistance aux personnes déplacées, environ 30 000 Bosniaques ont bénéficié d'un asile provisoire en Suisse. À partir de 1996, ces réfugiés ont toutefois dû retourner dans leur pays, où les hostilités avaient cessé.

Le choc du retour

Le programme « Aide au retour volontaire », réalisé par l'Office fédéral des migrations avec l'appui de la DDC, a servi à tester une nouvelle forme de soutien. Le but était d'inciter les réfugiés des Balkans à quitter la Suisse: si les personnes acceptaient de retourner rapidement en Bosnie, elles recevaient une somme initiale unique et un soutien sur place afin de pouvoir surmonter les difficultés liées à un redémarrage dans leur patrie. Malgré cette aide, le retour vers un pays dévasté par la guerre et déchiré par les tensions ethniques a été un choc brutal pour nombre de rapatriés. Aujourd'hui encore, la situation économique offre très peu de perspectives, en particulier aux jeunes, lesquels aspirent dès lors à s'en aller.

Outre l'aide au retour, la Suisse a soutenu dès 1996 des projets d'infrastructures, comme la construction d'écoles, d'hôpitaux ou de logements pour les personnes déplacées. D'autres activités, telle la promotion de médias indépendants, visaient à mettre en place les structures démocratiques d'un État de droit. Dans le domaine de la santé, la Suisse a réalisé de nombreux projets psychosociaux destinés à prendre en charge les invalides de guerre. Elle a également investi dans le secteur agricole, les petites entreprises et la formation professionnelle. À l'origine, ces activités avaient pour but de favoriser l'intégration sociale et le développement économique. Aujourd'hui, les projets de promotion du secteur privé mettent l'accent sur les principes de l'économie de marché.

Des projets avec l'UE en point de mire

À l'instar des autres pays en transition d'Europe de l'Est, la Bosnie et Herzégovine souhaite rejoindre l'Union européenne (UE). Cependant, les divisions ethniques bloquent toujours le développement de l'État. Les intrigues politiques entravent l'adoption d'une Constitution eurocompatible et d'une législation efficace. La sécurité du droit n'étant pas garantie, les investisseurs étrangers ne se pressent pas au portillon et l'économie piétine. « Bien que l'espoir d'une normalisation prochaine se soit envolé, la perspective de l'adhésion à l'UE suscite une dynamique qui ouvre la voie à de nouvelles approches et à de nouvelles formes de coopération », explique Katrin Stocker. La volonté d'intégration au sein de l'UE définit le cadre des



Martin Roemmers/afp

activités suisses dans ce pays, où la DDC et le Seco œuvrent en étroite collaboration avec les autres donateurs. La Suisse concentre son appui sur trois domaines : gouvernance, économie et santé.

Beaucoup de projets et de programmes initiaux se sont poursuivis et ont évolué sur une longue période. De ce fait, les expériences réalisées se sont avérées utiles sur un plan plus large et on a pu améliorer les résultats obtenus à différents niveaux. Par exemple, la DDC n'a cessé de promouvoir pendant plus de dix ans la qualité et la formation dans les soins de santé de base. Aujourd'hui, un quart des cabinets médicaux installés dans les communes travaillent selon une approche moderne, que les ministères compétents sont chargés de diffuser au niveau national.

Voici un autre exemple, dans le domaine de la gouvernance : un projet local d'adduction d'eau a donné lieu à l'élaboration d'un guide pour la planification du développement communal. Par ailleurs, un projet agricole a introduit le label de qualité « production intégrée ». Ensuite, celui-ci a été adopté dans tout le pays, ce qui constitue un grand pas en avant vers l'adaptation aux normes européennes. « Dans un petit pays comme la Bosnie et Herzégovine, il est possible de reproduire rapidement les réussites locales à l'échelle nationale », relève Katrin Stocker.

Tout au plus un rôle d'intermédiaire

Les faibles distances facilitent aussi le travail au sein du système : la DDC collabore directement avec des communes, des ministères ou des associations lo-

cales. Elle s'attache à développer les compétences là où se réalisent les projets et les programmes. Les divers acteurs sont encouragés à entrer directement en contact les uns avec les autres. Dans l'idéal, la DDC ne devrait plus être qu'une simple intermédiaire. C'est le rôle qu'elle a joué dans la collaboration entre les ministères de la santé de la Republika Srpska et de Bosnie, en mettant à disposition des experts venus de quatre cantons suisses : par des échanges réciproques, les partenaires recherchent les moyens d'améliorer la prise en charge des malades psychiques en Bosnie.

Le ministère public du canton de Zurich aide par ailleurs la Bosnie et Herzégovine à instituer un système judiciaire eurocompatible. « De tels projets reposent sur des intérêts réciproques. La proximité géographique et culturelle ainsi que la présence d'une importante diaspora des Balkans occidentaux en Suisse jouent ici un rôle décisif », observe Katrin Stocker. Elle espère que ces projets fondés sur la réciprocité donnent naissance à des partenariats durables, allant bien au-delà de la coopération actuelle.

En effet, malgré les problèmes auxquels la Bosnie et Herzégovine reste confrontée, le temps du soutien à la transition est compté. Ce pays, qui est actuellement prioritaire pour la coopération suisse avec l'Europe de l'Est, adhérera un jour à l'Union européenne. Ses relations avec la Suisse ne seront alors plus du tout les mêmes. ■

(De l'allemand)



« Le Brésil fait partie des huit pays émergents avec lesquels la Suisse a décidé d'établir une coopération scientifique. Un accord bilatéral, signé en 2009, prévoit le financement de projets de recherche dans divers domaines, dont celui de la santé. Il ouvre des possibilités très intéressantes. Des laboratoires suisses et brésiliens vont partager leurs expériences, leurs technologies et leur savoir. Par exemple, le centre que je dirige et l'Institut de santé globale de l'EPFL pourraient travailler ensemble sur les mycobactéries, qui sont responsables de maladies comme la tuberculose et la lèpre. Ce type de coopération est financé à parts égales par les deux États partenaires. Il est beaucoup plus fructueux que l'aide traditionnelle au développement, même si celle-ci reste essentielle pour les pays les plus pauvres. »

Carlos M. Morel, directeur du Centre de développement technologique en santé, Rio de Janeiro

Liens

www.ddc.admin.ch, « Pays », « Balkans occidentaux », « Bosnie et Herzégovine »
www.swiss-cooperation.admin.ch/bosniaandherzegovina

Le développement a besoin de patience

Il faut orienter davantage la coopération au développement sur les besoins quotidiens et ne pas la considérer comme un défi mondial, estime le sociologue mozambicain Elísio Macamo. Cet expert en études africaines explique pourquoi le 50^e anniversaire de la DDC est aussi bien une fête que l'occasion de mener une réflexion sur l'aide. Entretien avec Gabriela Neuhaus.



Elísio Macamo, de nationalité mozambicaine, est professeur d'études africaines à l'Université de Bâle depuis 2009.

Auparavant, il a enseigné et mené des recherches à l'Université de Bayreuth (Allemagne), où il a cofondé l'École supérieure d'études africaines. Après avoir étudié la sociologie et les sciences sociales à Maputo, à Salford et à Londres, il a travaillé comme chargé de recherche et chargé de cours auprès de divers instituts européens et africains. Il s'intéresse en particulier à la sociologie de la religion, à la technologie, au savoir et à la politique. Ses travaux de recherche portent actuellement sur l'action sociale en rapport avec le progrès et la modernisation, sur la politique de l'État de droit et les études comparatives du développement (Afrique, Asie et Amérique latine).



Quand le Mozambique a accédé à l'indépendance en 1975, seuls quatre de ses ressortissants étudiaient à l'université locale. Depuis lors, le pays d'Elísio Macamo a fait d'énormes progrès dans le domaine de l'éducation.

Un seul monde: La coopération suisse au développement fête ses 50 ans. Au vu de la situation actuelle dans le monde, peut-on s'en réjouir?

Elísio Macamo: Oui, la coopération au développement mérite d'être fêtée, ne serait-ce que parce qu'elle existe et, qui plus est, depuis si longtemps. Mais cet anniversaire donne aussi matière à réflexion. Quelles erreurs ont été commises? Quelles améliorations faut-il apporter?

Comment définiriez-vous le développement que l'on vise aujourd'hui?

Le développement a trois dimensions: économique, politique et sociale. Dans ce sens, il équivaut à la mise en place d'un système politique qui protège la dignité humaine et garantit l'égalité des chances, afin que nul ne soit obligé de vivre dans la misère. Au cours des cinquante dernières années,

la coopération au développement n'a cessé de préciser cette définition.

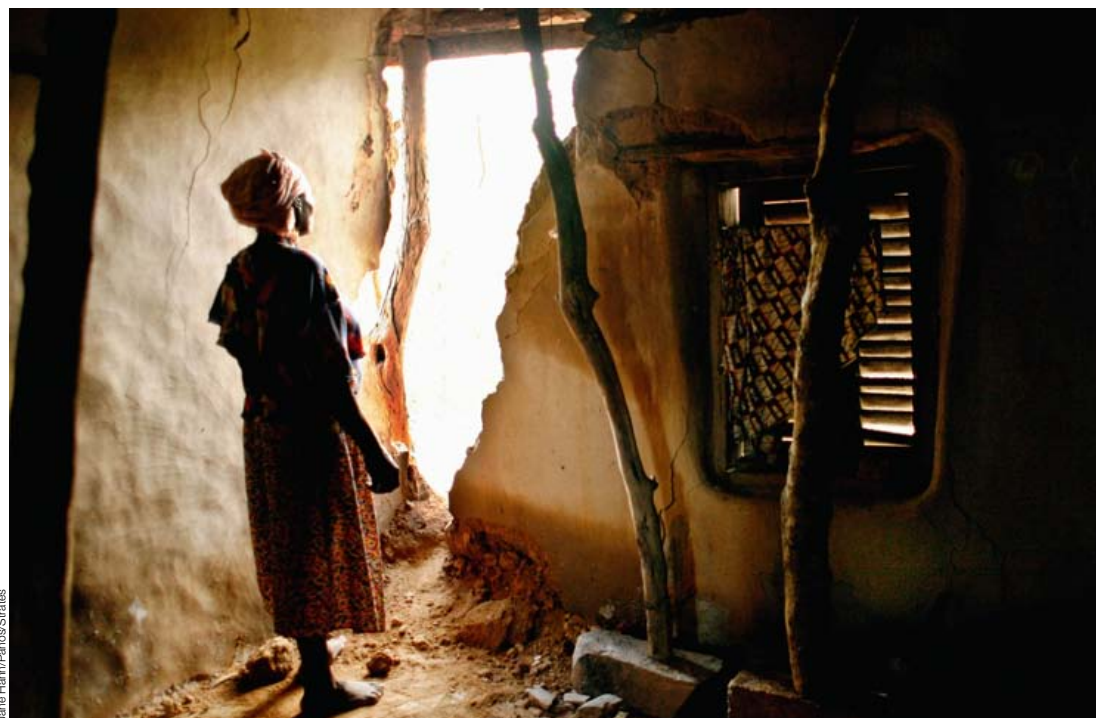
D'aucuns reprochent aujourd'hui aux coopérateurs de s'occuper surtout d'eux-mêmes et de défendre leurs propres intérêts.

Compte tenu de la tâche énorme qui consiste à développer des continents entiers, un tel cynisme est déplacé. Certes, la coopération au développement n'a pas encore atteint ses objectifs fondamentaux et demeure donc indispensable. Cependant, elle a déclenché et opéré des changements. En Afrique par exemple, la situation ne ressemble en rien à celle d'il y a 50 ou 60 ans. Et c'est à la coopération au développement que nous le devons, du moins en partie.

Quels sont les résultats obtenus par la coopération au développement?

Il est impossible de déterminer avec précision les changements qui sont à mettre sur le compte de la coopération. Je constate qu'il y a eu des progrès, par exemple dans le domaine de la formation: lorsque le Mozambique a acquis son indépendance, en 1975, seuls quatre de ses ressortissants étudiaient à l'université locale. Mes grands-parents ne sont pas allés à l'école et mes parents n'ont suivi que le cycle primaire. L'enseignement qu'ils ont reçu ne les a pas préparés à vivre dans une société

moderne. Mes cousins, mes frères et sœurs et moi-même avons eu plus de chance. Nous le devons bien sûr d'une certaine manière à l'aide au développement, mais il est difficile de dire dans quelle mesure exactement. La coopération a sans doute mis certains sujets à l'ordre du jour. Elle a ainsi souligné l'importance de la formation, de la santé et de la participation politique. Ce faisant, elle a enclenché une dynamique dont nous profitons aujourd'hui: les gens osent présenter des revendications et exiger le respect de leurs droits, de sorte que les politiciens sont obligés d'agir de manière responsable.



Les catastrophes naturelles se multiplient. À l'instar des pluies diluviennes qui ont inondé toute une région du Ghana en 2007, elles réduisent souvent à néant les efforts de développement.

Comment décririez-vous les relations entre les divers partenaires?

Tant les fournisseurs que les bénéficiaires de l'aide au développement sont des êtres humains qui agissent en se fondant sur des valeurs. Cela sup-

pose que nous communiquions à ce niveau. Les donateurs tendent à penser que le développement relève de leurs obligations. En cas de difficultés, ils concluent très vite que les autres ne veulent pas ce qui leur est offert. Quant à nous, les bénéficiaires de l'aide, nous avons parfois le sentiment d'être obligés d'accomplir des choses que nous ne sommes pas en mesure de faire sous la forme et à la vitesse souhaitées. Voilà pourquoi la coopération donne régulièrement lieu à des malentendus.

Comment la coopération au développement a-t-elle évolué durant ce demi-siècle?

Le principal changement réside dans la professionnalisation de l'ensemble du domaine. À mon avis, c'est un point positif, même si la bureaucra-



«J'observe la coopération suisse au développement en tant que journaliste qui porte un regard critique sur l'État. D'esprit libéral, je me demande quelle est la stabilité et la durabilité des projets mis sur pied avec les fonds de l'aide. Malgré les milliards qui lui sont consacrés, la coopération n'est pas parvenue à instaurer des conditions de vie satisfaisantes en Afrique. Comme d'autres pays du Sud, Haïti a bénéficié d'un appui massif. Malgré ces efforts, son infrastructure est demeurée si fragile que le pays a été dévasté par un séisme d'une amplitude égale à celui qui avait provoqué des dégâts mineurs à San Francisco. À mon avis, il faut se poser des questions fondamentales sur le sens de la coopération, en se référant à l'étude publiée en 1973 par Lord Peter Bauer.»
Roger Köppel, rédacteur en chef et éditeur de la «Weltwoche»

«Le manque de patience a conduit à submerger constamment l'Afrique d'idées nouvelles.»



« J'ai été témoin de l'engagement du gouvernement suisse en faveur d'une coopération fondée sur la reddition mutuelle de comptes entre donateurs et bénéficiaires, afin d'atteindre des résultats concrets. À quatre ans de l'échéance fixée pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, il est plus important que jamais pour la coopération suisse et les autres bailleurs de fonds de travailler dans cette direction. Nous devons veiller à ce que les populations puissent demander des comptes à leurs autorités pour les progrès accomplis sur le plan du développement. Nous devons aussi redoubler d'efforts afin de renforcer la capacité des gouvernements des pays pauvres à fournir des services essentiels, conformément à leurs obligations internationales en matière de droits de l'homme. »

Mary Robinson, présidente de Realizing Rights: The Ethical Globalization Initiative



Jean-Claude Moschetti/REA/laif

Sven Torfinn/laif

Autrefois, la Chine a soutenu l'indépendance de nombreux États africains. Aujourd'hui, sa présence sur le continent est surtout de nature économique.

tie engendre aussi des problèmes. Jusqu'ici, nous n'avons cependant pas réussi à adopter l'attitude qui convient. Un pays ne se développe pas du jour au lendemain. Les échecs ne s'expliquent pas toujours par le manque de volonté des bénéficiaires ni par l'incompétence ou la mauvaise foi des coopérateurs. Le développement est un processus à long terme et il nous faut beaucoup de temps. Le manque de patience a conduit à submerger

État. Offrir un cadre de vie stable aux citoyens constitue en effet une tâche politique qu'il n'est pas toujours facile de mener à bien : quoique nous nous efforcions au Mozambique de faire les choses correctement, la hausse des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et de l'essence a provoqué récemment des troubles violents. D'aucuns en appellent alors à plus de fermeté de la part de l'État. Les gens cessent de croire à la démocratie. Dans de telles situations, une assistance rapide et pragmatique permettrait au gouvernement de surmonter les difficultés. La Suisse pourrait par exemple proposer ses conseils, fournir une aide alimentaire ponctuelle ou soutenir la police afin d'éviter qu'une escalade de la violence n'entrave le développement à long terme.

« Quand le développement échoue, la faute n'en revient pas toujours aux Africains. »

constamment l'Afrique d'idées nouvelles : l'aide budgétaire un jour, la promotion économique le lendemain, puis la formation, la lutte contre la corruption, les Objectifs du Millénaire pour le développement, etc.

Quelles priorités devrait-on se fixer, à votre avis ?

Nous devrions nous concentrer sur les moyens de rendre la vie quotidienne des gens plus prévisible. Une telle approche nous conduirait à considérer le développement non pas comme un défi mondial, mais comme un devoir incombant à chaque

Du point de vue des personnes directement concernées, quelle différence y a-t-il entre la coopération actuelle et la politique coloniale ?

Le colonialisme tenait davantage du hasard que d'un véritable projet. C'était un enchaînement d'événements historiques. En revanche, la coopération au développement se base sur la solidarité.

La solidarité n'est qu'une partie du raisonnement, aujourd'hui surtout. Le rôle économique actif de la Chine dans les pays pauvres montre que les intérêts nationaux pèsent aussi dans la balance.

Je ne supporte plus cette critique à l'égard de la Chine. À l'époque où nombre de pays donateurs s'étaient ligués avec le Portugal pour s'opposer à notre indépendance, la Chine nous a apporté un



Selon Elísio Macamo, la coopération au développement devrait s'efforcer en priorité de rendre la vie quotidienne des gens plus prévisible

soutien dont elle ne retirait aucun avantage économique. Depuis, les choses ont changé : la Chine est désormais en mesure de formuler et de faire valoir ses besoins économiques. Il nous appartient, à nous Africains, de tirer le meilleur de la situation tout en défendant nos intérêts. Solidarité et intérêts nationaux ne s'excluent pas. Il est légitime de vouloir engranger un profit de son action. Les acteurs qui nous soutiennent sont mus par des motivations différentes, de sorte que les résultats varient aussi d'un domaine à l'autre.

Quels sont, selon vous, les principaux points d'achoppement de la coopération pratiquée par les États ?

Quand le développement échoue, la faute n'en revient pas toujours aux Africains. Les décisions

« La coopération au développement résulte toujours d'un débat politique, que ce soit en Suisse ou au Sud. »

prises en Suisse, en Allemagne ou en Autriche en matière d'aide au développement s'inscrivent forcément dans la marge de manœuvre fixée à un

moment donné par la politique intérieure. Ce compromis franchit ensuite les frontières pour atterrir au Mozambique, au Ghana ou au Sénégal. On part du principe qu'il constitue la solution idéale pour le pays bénéficiaire et qu'il doit dès lors générer les résultats escomptés. De plus, cette solution est perçue comme un produit technique et non pas comme l'aboutissement d'un processus politique. Or, la coopération au développement résulte toujours d'un débat politique, que ce soit en Suisse ou au Sud. Il faudrait en tenir compte si l'on veut éviter les tensions et les malentendus.

Comment la coopération au développement pourrait-elle évoluer et s'améliorer ?

Je souhaiterais parfois que les organismes de développement fassent preuve d'une plus grande humilité, car ils tendent à projeter leurs problèmes sur les bénéficiaires. Tel est par exemple l'effet du débat mené en Suisse sur le volume de l'aide au développement : on fait pression sur les pays partenaires et on sombre dans l'activisme afin de pouvoir présenter des résultats au plus vite. En outre, cela rend l'aide encore plus imprévisible, ce qui peut s'avérer mortel. La DDC possède suffisamment de bons arguments pour justifier son travail – il n'est pas nécessaire d'accroître la cadence au Sud. Nous devons être très patients. Nous esuierons inévitablement des échecs, car le développement ne se déroule jamais comme prévu. Ainsi va la vie, ainsi va le monde. Malgré tout, nous ne devons jamais cesser de croire que l'humanité est capable de créer un monde meilleur. ■

(De l'allemand)



« La Suisse prend toujours le temps de concevoir ses programmes et cette réflexion débouche sur un engagement à long terme. C'est là son point fort. Elle ne se contente pas d'interventions ponctuelles, mais établit une véritable collaboration tournée vers le futur. Cela se ressent aussi dans ses rapports avec les ONG et les institutions locales, qu'elle traite toujours comme des partenaires à part entière. Je ressens parfois comme un point faible son manque de détermination à se faire entendre des autorités locales. À l'avenir, la coopération suisse devrait se concentrer encore davantage sur les pays les plus pauvres, en Afrique surtout. Il serait également souhaitable qu'elle redouble d'efforts pour intégrer les groupes les plus défavorisés dans le secteur financier. »
Vijay Mahajan, fondateur et directeur de Basix, institution indienne de micro-finance

Tôt ou tard, il faudra s'attaquer aux causes de la pauvreté



Martin Dahinden, directeur de la DDC, est titulaire d'un doctorat en sciences économiques de l'Université de Zurich. Entré dans le service diplomatique en 1987, il a été affecté à Genève, à Paris, au Nigeria, à New York et à Bruxelles. Il a également occupé plusieurs postes à la centrale du DFAE. De 2000 à 2004, M. Dahinden a dirigé le Centre international de déminage humanitaire, à Genève. De retour à Berne, il a passé quatre ans à la tête de la Direction des ressources et du réseau extérieur du DFAE. Il a pris ses fonctions actuelles à la DDC le 1^{er} mai 2008.

La coopération suisse au développement a beaucoup changé en un demi-siècle, mais elle a toujours travaillé aux côtés de la population et a poursuivi invariablement le même objectif: réduire la pauvreté. Le directeur de la DDC Martin Dahinden évoque les contraintes, les résultats atteints et les défis à relever. Entretien avec Jane-Lise Schneeberger.



Ruth Frenson/The New York Times/Redux/lat

Quand des gens vivent longtemps dans une situation de crise – comme ici au Bangladesh –, il ne suffit pas de leur distribuer des tentes, de l'eau et de la nourriture. On doit aussi créer des conditions pour qu'ils puissent gagner leur vie et accéder aux services de base.

Un seul monde: Quel héritage la DDC actuelle a-t-elle reçu de son ancêtre, le Service de la coopération technique?

Martin Dahinden: Dans les années 60, le monde était en pleine guerre froide. Les deux superpuissances s'affrontaient par alliés interposés sur les champs de bataille postcoloniaux. En tant que pays neutre, la Suisse voulait réduire la pauvreté en restant à l'écart de ces tensions. Elle a donc souvent choisi de ne pas être trop proche des gouvernements, mais plutôt de travailler sur le terrain aux côtés des communautés défavorisées. Ce principe guide notre action aujourd'hui encore. Entretemps, le monde a profondément changé. Le Sud n'est plus un bloc monolithique: un grand nombre de pays, notamment en Asie, ont connu un déve-

loppement impressionnant; d'autres, en revanche, sont caractérisés par un affaiblissement du pouvoir étatique et une insécurité humaine.

Quels problèmes rencontre la coopération dans les États fragiles?

Ce sont des pays qui ne se remettent pas de la guerre, ou alors très lentement. Nous devons donc y maintenir pendant des années, voire des décennies, une aide «humanitaire» qui devrait par nature être temporaire. Étant donné que le gouvernement et les institutions ne fonctionnent pas correctement, il est difficile de réaliser des projets qui visent à développer les capacités locales. Néanmoins, quand des gens vivent si longtemps dans une situation de crise, on ne peut pas se limiter à leur distribuer des

tentes, de l'eau et de la nourriture. Nous devons créer des conditions pour qu'ils puissent gagner leur vie et accéder aux services de base. Par conséquent, la frontière entre aide humanitaire et coopération au développement est devenue de plus en plus floue dans de tels contextes. A titre d'exemple, notre programme humanitaire en faveur des réfugiés palestiniens inclut la formation professionnelle, l'éducation et la création d'emplois, des activités qui relèvent de l'aide au développement.

Dans d'autres pays, le gouvernement fonctionne, mais il est corrompu ou autocratique. L'aide se justifie-t-elle dans ce cas?

Elle est d'autant plus nécessaire que la population souffre de la mauvaise gouvernance. Même si ce contexte se prête difficilement à une collaboration avec le gouvernement, la coopération a le devoir d'intervenir. Mais elle adopte des méthodes de travail appropriées et choisit des partenaires adéquats. La concertation entre pays donateurs et organisations internationales est essentielle pour créer un environnement propice au développement.

Devant la persistance de la pauvreté, certains milieux reprochent à la coopération de gaspiller l'argent du contribuable. Que leur répondez-vous?

Ces critiques sont peu justifiées. Nous pouvons démontrer clairement l'impact de nos programmes sur les conditions de vie des populations. Au cours des cinquante dernières années, l'aide internationale a eu des effets importants. Ainsi, il existe aujourd'hui des structures humanitaires qui réagissent immédiatement en cas de crise. De ce fait, le

Tous ces facteurs réunis suffiront-ils à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015?

Pour l'instant, le bilan est mitigé. Des progrès notables ont été accomplis dans certains secteurs. Dans d'autres, on est en retard. Le grand mérite des OMD est d'avoir remis la pauvreté au centre du débat international. Ils ont permis de mobiliser beaucoup d'argent en faveur du développement. Le vrai problème est que ces objectifs omettent certaines questions cruciales. Ils portent plus sur les effets de la pauvreté que sur ses causes, à savoir la mauvaise gouvernance, les rapports de pouvoir ou le non-respect des droits humains. Tôt ou tard, on devra s'attaquer avec plus de force à ces problèmes.

Si les progrès sont lents, c'est aussi parce que les pays du Nord pratiquent, notamment dans le domaine agricole, des politiques qui ruinent les efforts de développement. Que fait la Suisse pour réduire ces incohérences?

Quand de grands pays producteurs écoulent leurs excédents à prix cassés sur les marchés africains, ils déstabilisent effectivement la paysannerie locale. La Suisse ne subventionne pas de telles exportations. Mais dans d'autres domaines, ses choix peuvent aussi annuler les effets de l'aide au développement. À mon avis, la DDC a le devoir de s'engager pour améliorer la cohérence des politiques. C'est pourquoi je me suis efforcé, dès mon entrée en fonction en 2008, de renforcer la collaboration avec les autres services de l'administration fédérale. Ainsi, nous participons à la prépara-



«L'aide suisse au développement a déjà traversé nombre de tempêtes. Elle se trouve aujourd'hui à un nouveau tournant: la coopération se libère de sa manie de prétendre tout savoir mieux que les autres et se met à élaborer des solutions d'entente avec les bénéficiaires. Ce processus suscite respect, amitié, confiance et collaboration, mais il est aussi synonyme d'avantages réciproques. La coopération internationale mise de plus en plus sur la quête et la diffusion de connaissances. La Suisse peut dès lors exploiter davantage l'expérience exemplaire dont elle dispose dans la recherche scientifique et la formation universitaire.»

Hans Hurni, professeur à l'Université de Berne, président du Centre pour le développement et l'environnement (CDE)

« L'efficacité des programmes est au centre de mes préoccupations. »

monde n'a plus connu de grandes famines comme celles des années 60. Cela dit, la coopération ne peut à elle seule faire sortir un pays de la pauvreté. D'autres facteurs jouent un rôle plus important: la politique économique du gouvernement, ses efforts en faveur de l'éducation et de la santé, de bonnes conditions-cadres pour les entreprises privées, les transferts d'argent par les travailleurs migrants ou encore les investissements étrangers.



Palash Khamrui/Reuters/lat



« La Suisse est une alliée sûre et un donateur clé du PNUD. Elle se fixe les mêmes priorités que notre programme, en mettant l'accent sur la réduction de la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). À l'avenir, elle pourrait s'atteler en priorité à accélérer les progrès vers les OMD, afin que l'échéance de 2015 soit respectée. Pour que ce processus avance plus rapidement, le PNUD a mis au point un système qui permet aux pays d'identifier et de surmonter les obstacles susceptibles de freiner le développement. Il reste à financer sa mise en œuvre complète et les actions qui en découlent. »

Helen Clark, administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) depuis 2009



Le programme humanitaire de la Suisse ne s'arrête pas à l'aide d'urgence (ci-dessous, au Soudan). Il comprend également l'éducation, la formation professionnelle et la création d'emplois – par exemple en faveur des réfugiés palestiniens (ci-dessus).

tion de toutes les séances du Conseil fédéral avec la cheffe du DFAE: dès qu'un projet présente un lien avec le développement, nous faisons valoir les intérêts des pays et des populations pauvres.

Vous souhaitez également conférer davantage de «suisstude» au travail de la DDC. Cette mesure va-t-elle en augmenter l'efficacité?
L'efficacité des programmes est au centre de mes préoccupations. Pour atteindre des résultats, il est

« La coopération ne peut à elle seule faire sortir un pays de la pauvreté. »



Sven Torfinn/Panos/Strates

indispensable de se concentrer sur ses avantages comparatifs et sur ses valeurs. La Suisse compte beaucoup d'atouts, par exemple dans les domaines de l'eau, de la gouvernance locale et de la formation professionnelle. Elle possède un grand savoir-faire qui peut jouer un rôle dans la lutte contre la pauvreté. Voilà ce que j'entends par «suisstude».

Cette approche n'est-elle pas en contradiction avec la Déclaration de Paris qui prône l'harmonisation de l'aide et son alignement sur les priorités des pays partenaires?

Coordonner notre travail avec les autres bailleurs de fonds est une évidence. Tous nos bureaux de coopération le font. L'harmonisation et l'alignement de l'aide peuvent augmenter l'efficacité de notre action dans des contextes favorables. Cependant, l'efficacité ne dépend pas seulement de prin-



La Suisse possède un important savoir-faire qui peut jouer un rôle dans la lutte contre la pauvreté. Elle réalise avec succès de nombreux projets dédiés à la gestion de l'eau, par exemple dans la vallée de Fergana, en Asie centrale.

cipes formels. C'est le contenu de l'aide qui est déterminant. Notre contribution aura peu de résultats si elle est harmonisée avec des politiques erronées ou si elle est déboursée par des gouvernements corrompus et incompétents. Voilà pourquoi la réduction de la pauvreté reste le principal critère qui détermine les modalités de notre travail.

La coopération est un instrument que certains donateurs mettent au service de leurs intérêts politiques. Qu'apporte-t-elle à la Suisse?

Nous sommes un peuple qui profite énormément de la mondialisation. La moitié de notre produit

« L'augmentation de l'insécurité est préoccupante. »

national brut provient du commerce extérieur et des activités de nos entreprises à l'étranger. La Suisse participe aux efforts déployés par les pays privilégiés pour résoudre les grands problèmes de la planète et assurer ainsi un meilleur avenir à l'humanité entière. Les générations futures de notre pays profiteront elles aussi de cette mobilisation.

Le monde sera plus sûr et plus vivable pour tous si nous parvenons à réduire la pauvreté, à atténuer le réchauffement climatique ou à freiner les flux migratoires.

Quels défis vont se poser à la coopération suisse au développement dans les prochaines années?

L'augmentation de l'insécurité est préoccupante. Dans de nombreuses régions du monde, elle rend notre travail difficile et nos collaborateurs courent des risques considérables. Le volume de l'aide est un autre défi important. Actuellement, notre contribution est nettement inférieure à celle des pays nordiques et du Benelux, alors que nous jouissons d'un niveau de mondialisation et de prospérité comparable, voire supérieur. Mais j'ai bon espoir que le Parlement décidera prochainement d'une augmentation. Enfin, la DDC et les autres agences de développement devront adapter leurs méthodes de travail pour faire face aux nouveaux défis mondiaux, tels que le changement climatique, les migrations, l'épuisement des ressources ou l'insécurité alimentaire. Ces problèmes, qui sont interdépendants, affectent particulièrement les pays pauvres et auront un impact dramatique sur le développement. ■



« Les atouts de la coopération suisse résident dans son orientation clairement humanitaire et sa fiabilité. J'ai toujours été fasciné par le succès des programmes menés dans l'agriculture, un secteur dont dépendent la plupart des pauvres en Bolivie. Le transfert de technologies agricoles ainsi que le soutien à la recherche sur l'agriculture et l'environnement étaient extraordinaires. La coopération suisse ne s'est pas cantonnée à ce domaine, mais c'est là qu'elle a obtenu les meilleurs résultats. Sans son aide, la lutte contre la pauvreté aurait progressé plus lentement. La Suisse devrait continuer à se concentrer sur la réduction de la pauvreté dans les campagnes. Le développement rural exige du temps, de la patience et de la persévérance. Les donateurs ne devraient pas baisser les bras trop vite. »

Juan Antonio Morales, professeur à l'Université catholique de La Paz, ancien président de la Banque centrale de Bolivie

De la charité à la coopération «gagnant-gagnant»



«Chaque fois qu'on entend parler de la coopération suisse, les fibres secrètes de notre identité se mettent à vibrer. Elles réveillent toute notre tradition humanitaire, qui remonte à la fondation de la Croix-Rouge. Aujourd'hui, nous sommes confrontés aux souffrances de peuples qui ont moins de chance que nous, qui vivons dans des pays marqués par de grandes disparités économiques et sociales. Notre aide est ainsi une goutte d'eau dans l'océan infini d'inégalités et de problèmes où baigne l'humanité. Mais même cette petite goutte a une valeur éthique très importante. Pour être efficace, l'aide ne doit pas être conçue comme un acte de charité, mais comme une contribution technique au développement. Elle donnera ainsi aux populations locales et à leurs descendants la possibilité de répondre eux-mêmes à leurs besoins.»
Mario Botta, architecte

La coopération internationale doit se réinventer. Elle a besoin de nouvelles orientations stratégiques et de nouveaux outils pour relever des défis d'envergure planétaire, comme le changement climatique, les pandémies ou l'insécurité alimentaire. De plus, les donateurs traditionnels sont en concurrence avec une myriade d'autres acteurs dans l'arène du développement.



À l'instar de ces enfants de Darjeeling, en Inde (page de droite), les gens ont besoin de perspectives. Personne ne devrait connaître des conditions de vie indignes, comme dans ce quartier pauvre de Managua, au Nicaragua. Les agences de développement sont toujours plus sollicitées: outre leur mission première, qui est de réduire la pauvreté, elles doivent se préoccuper des «biens publics mondiaux», tels que la qualité de l'environnement, la paix et la sécurité.

(jls) Depuis quelques années, les agences de développement s'interrogent sur leur mandat, leurs objectifs et leurs méthodes. Plusieurs éléments nouveaux alimentent cette réflexion. Tout d'abord, les pays du Sud ne forment plus un bloc homogène. «Aujourd'hui, la coopération intervient dans des pays pauvres, des pays à revenu moyen et des États fragiles. En outre, il est important qu'elle collabore avec les nations émergentes afin d'accroître son influence sur le débat international», explique Martin Fässler, chef de l'État-major de la direction de la DDC. «Nous devons adapter nos approches à chacun de ces contextes, alors qu'autrefois, nous avions en principe une seule boîte à outils.»

Des routes contre du pétrole

Cette situation a pour corollaire une intensifica-

tion de la coopération Sud-Sud. Pour maintenir leur croissance et nourrir leurs populations, les pays émergents ont un appétit insatiable de pétrole, de minerais et de terres agricoles. Ils se tournent notamment vers l'Afrique qui continue d'avoir besoin d'une aide extérieure tout en possédant de vastes réserves minières.

Devenus à leur tour donateurs, ces pays suivent généralement des approches différentes des normes fixées par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Ils pratiquent une sorte de troc basé sur le principe «gagnant-gagnant». Ainsi, Pékin fournit aux pays africains des prêts avantageux qui financent la construction d'infrastructures (routes, chemins de fer, barrages...) par des entreprises chinoises; en contrepartie, le pays partenaire s'engage à approvisionner la Chine en ma-

tières premières ou à lui céder des surfaces agricoles.

Autre principe des « donateurs émergents » : ils posent peu de questions sur la politique intérieure du pays bénéficiaire, contrairement aux donateurs traditionnels qui exigent des progrès en matière de gouvernance. « La concurrence entre les bailleurs de fonds peut compromettre certains progrès vers la démocratie », note Gilles Carbonnier, professeur à l'Institut de hautes études internationales et du développement, à Genève, et directeur de la *Revue internationale de politique de développement*. S'il en juge les conditions trop contraignantes, un régime corrompu ou autocratique peut en effet renoncer à l'aide du Nord pour accepter les prêts de la Chine qui ne s'ingère pas dans ses affaires.

Une aide de plus en plus fragmentée

Outre l'émergence de nouveaux donateurs publics, la dernière décennie a été marquée par une explosion de l'aide privée. D'innombrables associations se sont créées au Nord pour soutenir les pays défavorisés. Des milliardaires, comme Bill Gates ou Warren Buffet, ont mis sur pied des fondations philanthropiques. Les entreprises se lancent elles aussi dans l'action caritative.

Ce foisonnement d'acteurs a accentué la fragmentation de l'aide. « Au début de la décennie, le CAD a fait beaucoup d'efforts pour harmoniser les interventions des donateurs. Aujourd'hui, on en vient à se demander si une coordination est encore possible, si les règles adoptées sont encore applicables », relève Gilles Carbonnier. Les pays en développement ont affaire en moyenne à une quarantaine de donateurs. Certains gouvernements voient arriver pratiquement chaque jour une nouvelle délégation.

Fléaux sans frontières

En même temps, l'agenda du développement s'est diversifié. Sans négliger leur mission première, qui est de réduire la pauvreté, les agences de coopération doivent relever les nouveaux défis mondiaux : réchauffement climatique, pénurie des ressources, insécurité alimentaire, crise financière, etc. Ces fléaux entravent considérablement les perspectives de développement des pays pauvres. Pour les atténuer, il importe de produire et de préserver les « biens publics mondiaux » (BPM). Ce concept englobe notamment la paix, la sécurité, la qualité de l'environnement, le contrôle des maladies transmissibles et la stabilité financière. « La coopération internationale se réorganise actuellement autour des BPM. Elle doit soutenir les efforts des pays pauvres en la matière », souligne Gilles Carbonnier. Les agences doivent agir sur



Christian Kaiser/laif

deux fronts. D'une part, elles participent à l'élaboration de politiques globales sur les BPM, principalement au sein d'instances multilatérales. D'autre part, elles doivent contribuer à la mise en œuvre de ces stratégies sur le terrain. Or, leurs approches traditionnelles par projets et programmes ne s'y prêtent pas forcément. Des instruments innovants ont commencé de se mettre en place.

Un nouveau concept : le financement des politiques publiques globales

La métamorphose de l'APD

Le lien étroit entre les défis mondiaux et le processus de développement est en train de transformer la relation d'aide, estime Martin Fässler : « Le modèle donneur-receveur sera bientôt dépassé. La coopération n'est plus un acte de charité, car les pays du Nord et du Sud sont confrontés à des défis communs qui les touchent de manière différente. » Examinant la triple révolution des objectifs, des acteurs et des instruments de la coopération, Jean-Michel Severino annonce pour sa part la disparition de l'aide publique au développement (APD) ou du moins sa profonde métamorphose. L'ancien directeur de l'Agence française de développement estime que cette dénomination n'est plus adéquate, car les politiques relatives aux biens publics mondiaux sont des préoccupations communes. Il propose de remplacer APD par FPG : financement des politiques publiques globales. ■



« La DDC possède un potentiel inégalé dans les domaines suivants :

1. Les défis mondiaux que sont la gestion de l'environnement et de l'eau.
2. Les droits de l'homme et la bonne gouvernance, en particulier dans les pays en développement comme le Nigeria, ma patrie.
3. La sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.
4. Le développement de capacités technologiques durables, y compris une meilleure formation de base.

Si la DDC possède de tels atouts, c'est parce que la Suisse regorge de ressources humaines et matérielles. Sa société et son gouvernement sont très stables. C'est pourquoi elle devrait prendre la tête des opérations à cet égard. »
Charles A. Igwe, doyen de la Faculté d'agronomie de l'Université du Nigeria à Nsukka

DDC interne

Mongolie: adapter la formation professionnelle

(bm) Environ 40% des familles mongoles vivent de l'élevage. Cependant, elles sont toujours moins nombreuses à en tirer un revenu suffisant. De plus en plus de jeunes, privés de toute perspective professionnelle, quittent les campagnes pour aller chercher du travail dans les villes. Souvent, ces nouveaux arrivants viennent grossir les rangs des chômeurs et vivent dans la précarité. Ils risquent de sombrer dans l'alcool ou la criminalité. Depuis janvier 2011, la DDC s'emploie à réorienter le système d'éducation et de formation professionnelle, afin d'élargir l'éventail des activités et des possibilités offertes aux nouvelles générations. Le système actuel de formation professionnelle n'est pas adapté aux besoins du marché. Ce projet devrait permettre non seulement de diriger les jeunes vers des professions répondant aux besoins du marché, mais également d'éviter qu'ils quittent les campagnes pour se retrouver sans travail dans les grandes villes. Le gouvernement mongol pourra profiter de la longue expérience de la



Suisse en matière de formation duale.

Durée du projet (1^{ère} phase): 2011-2014

Volume: 1,2 million CHF par an

Népal: informer les candidats à l'émigration

(bm) Le Népal est un pays à forte émigration. Le manque de revenus, l'insécurité alimentaire et l'instabilité politique poussent chaque année plus de 250 000 habitants à s'exiler. Ils vont travailler en particulier dans les pays du Golfe et en Asie du Sud-Est (Malaisie, Corée du Sud). Non qualifiés pour la plupart, mal informés et mal préparés, les migrants sont très souvent victimes d'exploitation, de fraude, voire d'abus sexuels en ce qui concerne les femmes. Afin de rendre la migration plus sûre pour les Népalais, la DDC finance un projet de soutien aux personnes concernées et à leurs familles dans le Khotang. Ce district népalais présente le taux le plus élevé de départs vers les pays du Golfe et la Malaisie. Le projet, mis en œuvre par Helvetas, vise notamment à informer les candidats au départ sur les procédures, les risques et les droits des migrants.

Durée du projet (1^{ère} phase): 2011-2013

Volume: 1,2 million CHF

Chine: fonte des glaciers

(mq) À l'instar des glaciers suisses, ceux de Chine fondent et reculent. Conséquence: les lacs de montagne débordent régulièrement et l'arrivée subite de grandes quantités d'eau fait sortir de leur lit en quelques minutes les rivières situées en aval. Le long du fleuve Yarkand, dans le nord-ouest de la Chine, plus d'un million de personnes vivent sous la menace permanente d'une inondation. Dans le cadre d'un projet visant à créer un système d'alerte pré-



coce des crues, des spécialistes suisses partagent avec des collègues chinois leurs expériences en matière de fonte des glaciers. Ils contribuent ainsi à instituer une observation systématique qui permettra de prévoir les catastrophes naturelles et de protéger la population en cas de danger.

Durée du projet: octobre 2010-décembre 2013

Volume: 1,85 million CHF

Amérique centrale: de l'eau pour les petites villes

(mq) En Amérique centrale, les grandes villes ont accompli d'énormes progrès pour étendre les réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement à toute la population. Elles ont ainsi atteint le septième Objectif du Millénaire pour le développement. Dans les petites agglomérations rurales, en revanche, les infrastructures restent souvent insuffisantes et il manque un cadre politique. La même remarque vaut pour les écoles: nombre d'entre elles sont certes intégrées dans des projets d'adduction d'eau, mais il n'y a pas de stratégies destinées aux élèves sur l'amélioration de l'hygiène. La DDC entend aider le Honduras et le Nicaragua à combler ces lacunes. Elle met à profit plus de trente années de coopération dans ces deux pays. Le projet fournira de l'eau potable et des infrastructures d'assainissement à tous les habitants d'une ou deux pe-

tites villes, de même qu'à 70 écoles. Il élaborera des solutions conceptuelles qui pourront être mises en œuvre par d'autres donateurs.

Durée du projet: décembre 2010-décembre 2012

Volume: 4,5 millions CHF

Yémen: soutien à des migrants éthiopiens

(unz) En collaboration avec l'Office fédéral des migrations, la DDC soutient un programme d'urgence destiné à des migrants éthiopiens au Yémen, qui est mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Fuyant la Corne de l'Afrique, des centaines de personnes s'aventurent chaque jour dans la dangereuse traversée du Golfe d'Aden. Elles finissent par débarquer, épuisées, au Yémen. Si les Somaliens jouissent du statut de réfugiés dans ce pays, les ressortissants d'autres États sont considérés comme des immigrants illégaux et risquent d'être arrêtés. En quête d'une vie meilleure, nombre d'entre eux tentent dès lors de rejoindre l'Europe en passant par les États du Golfe. Depuis quelque temps, l'Arabie saoudite a cependant renforcé ses 1800 km de frontière avec le Yémen. Bloqués par ces mesures, affaiblis par la sous-alimentation et l'épuisement, les migrants ne peuvent ni avancer ni reculer. L'OIM leur fournit de quoi se nourrir. Avec l'appui de la Suisse, elle encourage également les retours volontaires: jusqu'à ce printemps, 500 migrants éthiopiens peuvent recevoir une aide s'ils décident de retourner au pays.

Durée du projet: 2010-2011
Volume: 220 000 CHF



Nouvelle cheffe de la Coopération régionale

(jls) Maya Jaouhari Tissafi a été nommée vice-directrice de la DDC et cheffe du domaine Coopération régionale. Elle remplace Edita Vokral, appelée à d'autres fonctions. Née en 1965, Mme Tissafi a étudié les sciences sociales et la santé publique. De 1993 à 1999, elle a été coordinatrice de programme au cfd, organisation féministe pour la paix. À ce titre, elle a effectué de longues missions à l'étranger. De 2000 à 2002, elle a travaillé pour SolidarMed sur mandat de la DDC, notamment en tant

que conseillère technique pour la mise en œuvre de la réforme de la santé en Tanzanie. De retour à Berne en 2002, Maya Tissafi a intégré la section Gouvernance de la DDC, dont elle est devenue plus tard la suppléante, puis la responsable ad interim. En 2006, elle s'est vu confier la direction de la section Développement social, puis en 2008 celle de la division Afrique orientale et australe. Mme Tissafi a pris ses nouvelles fonctions le 1^{er} mars.



Un Romand à la tête de la Coopération globale

(jls) Michel Mordasini a été nommé vice-directeur de la DDC et chef du domaine Coopération globale. Il remplace Jörg Frieden, nommé conseiller de la cheffe du DFAE Micheline Calmy-Rey. Né à Genève en 1954, M. Mordasini a étudié les sciences économiques, les relations internationales et l'économie du développement. Il a travaillé pendant sept ans pour le CICR avant d'entrer en 1988 à la DDC, où il a assumé la fonction de coordinateur adjoint à Islamabad

et Dar es Salaam. Engagé au Seco en 1995, il a dirigé le secteur Aide à la balance des paiements et désendettement, puis le secteur Institutions financières multilatérales. En 2001, il a été nommé chef-suppléant de la Coopération économique au développement et chef des opérations. Depuis 2006, M. Mordasini occupait le poste de directeur exécutif de la Suisse auprès du groupe de la Banque mondiale à Washington. Il prendra ses nouvelles fonctions à la DDC le 1^{er} mai prochain.

Au fait, qu'est-ce que le développement ?

(Sln) Le sens de certains termes évolue avec le temps. C'est le cas de « développement ». Cette notion s'applique à différents domaines: la photographie, la production industrielle ou les phases évolutives des êtres vivants; dans une optique politico-économique, elle désigne le chemin que doit parcourir un pays pauvre autrefois colonisé pour devenir une nation industrialisée. Dans les années 50, le développement correspondait à la libération du joug colonial. À cette époque – très marquée par le plan Marshall –, l'opinion dominante voulait que les pays nouvellement indépendants avaient simplement besoin d'un financement initial et de conseils sur la manière de procéder (en dehors du communisme). En l'espace d'une ou deux décennies, ils deviendraient alors aussi prospères que l'Europe occidentale. C'est pourquoi le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) n'a pas été conçu en tant qu'organisation permanente. À l'origine, il était censé avoir une durée limitée.

La notion de développement s'est transformée dans les années 70 et 80. Des psychologues, des ethnologues et des anthropologues ont souligné les profondes dissemblances socioculturelles qui

séparent les peuples « développés » et « sous-développés ». Ils ont montré qu'il fallait des technologies adaptées et des spécialistes sensibles aux aspects culturels pour réaliser un travail de développement efficace. L'aide est ainsi devenue une profession. Plus tard, la disparition du danger communiste a permis au terme « développement » de prendre une nouvelle signification. Au 21^e siècle, l'idée de secouer le joug colonial est enterrée, comme d'ailleurs l'obsession des technologies adaptées. On insiste désormais sur les points communs de la destinée humaine: les normes des droits de l'homme et de la bonne gouvernance sont universelles; une nation ou un continent pauvre doit faire valoir ses apports économiques, scientifiques et culturels dans le monde globalisé; la coopération internationale doit si possible participer activement à la solution de tous les problèmes mondiaux, sans se limiter à la réduction de la pauvreté.

Le terme de développement n'a pas fini d'évoluer. Il prendra bientôt une nouvelle acception, étant donné le discrédit subi par le modèle dit du « développement de rattrapage ».

Service

50 JAHRE DEZA  MEHR ALS HILFE

50 ANS DDC  AU-DELÀ DE L'AIDE

50 ANNI DSC  OLTRE L'AIUTO

Un anniversaire et un débat

Cinquante ans de coopération ? Y a-t-il des raisons de faire la fête ? Au fond, la pauvreté est toujours là. Nous pouvons rassurer les sceptiques : la DDC ne va pas commémorer cet anniversaire en grande pompe et avec fracas. L'année du jubilé ne sera pas dédiée en priorité à l'institution elle-même, mais plutôt à ses activités et aux causes qu'elle défend depuis un demi-siècle. Nous entendons porter davantage ces thèmes à l'extérieur et stimuler une discussion publique. Quel rôle la coopération au développement joue-t-elle actuellement ? Qu'a-t-elle réalisé jusqu'à présent ? Quels sont les grands défis de demain ? Quel est l'apport de la Suisse ? Ces questions seront abordées dans des débats, des expositions, des conférences, des actions sur la voie publique, des cycles de films et des publications. Le programme s'étoffera progressivement en collaboration avec nos partenaires. Vous trouverez des informations actualisées sous www.ddc.admin.ch/50years. Nous nous réjouissons d'échanger des idées avec toutes les personnes intéressées.

L'autre côté du monde

L'exposition itinérante *L'autre côté du monde* présente une archive audiovisuelle de la Suisse humanitaire. Elle est centrée sur les récits de plus de cent personnes qui travaillent ou ont travaillé pour le CICR, la DDC et des œuvres d'entraide. Ces témoins brossent un tableau de la Suisse humanitaire de 1945 à aujourd'hui. Ils parlent de leurs motivations, de leurs expériences, des succès et des risques de l'aide humanitaire et de la coopération au développement. Les interviews sont complétées par des films, des photos et des documents tirés d'archives privées et publiques. L'exposition a demandé plusieurs années de préparation à l'association humanitaire, présidée par Frédéric Gonseth. Ce cinéaste lausannois réalise ainsi son deuxième grand projet d'histoire orale après

archimob, consacré à la vie en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale. L'exposition débute sa tournée ce printemps. Elle sera présentée jusqu'en 2013 dans plusieurs villes suisses et à l'étranger. Un programme de manifestations l'accompagne.

Débats et exposés

À l'occasion de ses 50 ans, la DDC ne veut pas se plonger dans une rétrospective pleine de nostalgie. Cet anniversaire est au contraire l'occasion de regarder l'avenir. Quels sont les défis de demain ? La Suisse fournit-elle suffisamment d'aide ? L'Afrique a-t-elle besoin d'une nouvelle politique de développement ? Le concept de solidarité reste-t-il d'actualité ? Ces questions et bien d'autres seront traitées lors de tables rondes réunissant des experts du développement et des personnalités de divers mi-



Guénaél Uluruoch/air

lieux – culture, politique, économie, etc. Cette série de débats sera lancée dans le cadre du Forum politique de la Tour des prisons (Käfigturm) à Berne. Les six soirées seront complétées par une série d'exposés, regroupés sous le titre général « Visages et témoignages de la coopération suisse au développement » : des collaborateurs et des partenaires de la DDC présenteront des projets réalisés en Amérique latine, en Afrique, en Asie ou en Europe ; chaque jeudi de 12 à 13 heures, ils répondront aux questions du public.

Voir le programme dans l'agenda des manifestations. L'entrée est libre.

Actions sur la voie publique

Alarme catastrophe ! Que fait l'aide humanitaire ? Comment déclenche-t-on une opération de sauvetage ? Comment les secours se déploient-ils ? Comment prépare-t-on ensuite la transition vers une aide à long



DDC

terme ? L'argent du contribuable est-il utilisé à bon escient ? La DDC organisera des actions de plusieurs jours sur la voie publique, afin que les passants puissent se faire une idée concrète du travail effectué dans le cadre de l'aide humanitaire, de la coopération au développement et de la coopération avec l'Est. Le Corps suisse d'aide humanitaire construira une ville de tentes sur des places publiques à Berne, Genève, Bâle et Zurich. Les visiteurs réaliseront ce que cela signifie de se trouver enseveli sous des décombres et d'être sauvé par des chiens. Ils verront comment se met en place un approvisionnement en eau et quelles mesures s'imposent pour assurer des soins médicaux à court et à long terme.

Films

Beaucoup de films du Sud et de l'Est font une carrière internationale, conquièrent les écrans des grands festivals et remportent des prix prestigieux.



Souvent, la DDC participe financièrement à leur production et à leur distribution. En collaboration avec Trigon-Film et plusieurs salles suisses, elle présente un aperçu de la création actuelle ainsi que des classiques des cinémas africain, asiatique, latino-américain et est-européen.



AGENDA DES MANIFESTATIONS 2011

Ce calendrier est provisoire. Beaucoup de détails du programme étaient encore en cours d'élaboration au moment de mettre sous presse. Des informations actualisées sont disponibles à l'adresse suivante : www.ddc.admin.ch/50years.

LIEU	EXPOSITION <i>L'autre côté du monde</i>	DÉBATS	ACTIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE	FILMS	DIVERS
Berne	10 mars-25 juin : Forum politique de la Tour des prisons	Mars-juin : informations et débats au Forum politique de la Tour des prisons	25-27 mai : ville de tentes sur la Place fédérale	Cycle de films au cinéma du Musée des beaux-arts	18 mars : Nuit des musées, entretiens avec des personnalités au Forum politique de la Tour des prisons
Fribourg				19-26 mars : programme spécial au Festival international de films de Fribourg	
Genève	1 ^{er} juin-31 août : Bibliothèque cantonale	7/12/14 avril : soirées-débats sur la coopération de demain à la salle communale de Plainpalais	7-9 avril : Place du Rhône		
Lausanne	Octobre-novembre : Cinémathèque suisse	6 avril : cérémonie d'ouverture au cinéma Capitole		Avril-mai : cycle de films à la Cinémathèque suisse	19 août : conférence annuelle de la coopération suisse au développement au Palais de Beaulieu
Lucerne	Novembre 2011-janvier 2012 : Heiliggeist-Kapelle	Programme sur l'exposition			
Zurich	Septembre-novembre : EPFZ	Octobre : série de manifestations à l'EPFZ	Novembre	Cycle de films au cinéma Filmpodium	
Locarno				3-13 août : films et débats sur le jubilé au Festival du film de Locarno	
Lugano		5 septembre : débat à l'Université de la Suisse italienne			
Bellinzone			30 juin-2 juillet : Piazza del Sole		
Bâle	Octobre-novembre : Université (Centre d'études africaines)	14-15 octobre : programme sur l'exposition		Cycle de films au Stadtkino	
Saint-Gall	Novembre 2011-mars 2012 : Musée d'histoire	Programme sur l'exposition			

Impressum

Un seul monde paraît quatre fois par année, en français, en allemand et en italien.

Éditeur :

Direction du développement et de la coopération (DDC) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)

Comité de rédaction :

Martin Dahinden (responsable)
Catherine Vuffray (coordination globale)
Marie-Noëlle Bossel, Marc-André Bünzli,
Beat Felber, Thomas Jenatsch, Roland Leffler,
Sabina Mächler, Nicole Suhner

Rédaction :

Beat Felber (bf-production)
Gabriela Neuhaus (gn) Maria Roselli (mr)
Jane-Lise Schneeberger (jls) Ernst Rieben (er)

Graphisme : Laurent Cocchi, Lausanne

Photolitho et impression :

Vogt-Schild Druck AG, Derendingen

Reproduction :

Les articles peuvent être reproduits, avec mention de la source, à condition que la rédaction ait donné son accord. L'envoi d'un exemplaire à l'éditeur est souhaité.

Abonnements et changements d'adresse :

Le magazine peut être obtenu gratuitement (en Suisse seulement) auprès de : DFAE, Service de l'information, Palais fédéral Ouest, 3003 Berne,
Courriel : info@deza.admin.ch
Tél. 031 322 44 12
Fax 031 324 90 47
www.ddc.admin.ch

860215346

Imprimé sur papier blanchi sans chlore pour protéger l'environnement

Tirage total : 70000

Couverture : DDC: Archives hist. (2), Toni Linder (3), Zalmaj Ahad (2), Beat R. Krättli, Frei, Armon Hartmann, Luc Chessex, Max Lehmann; Jean-Louis Gonterre/Centro Internacional de la Papa; Fernando Moleres/laif

ISSN 1661-1675

« Par rapport à d'autres pays et à ses possibilités, la Suisse donne plutôt trop peu d'argent. »

Denise Arni-Sequin, page 5

« Grâce à sa neutralité, la Suisse est en mesure d'adopter, face à des gouvernements ou à des groupes armés, une position que l'on ne peut pas attendre d'autres acteurs nationaux. »

John Holmes, page 24

« La coopération au développement n'a pas encore atteint ses objectifs fondamentaux et demeure donc indispensable. »

Elísio Macamo, page 30
